Astarac Arros en Gascogne

Communauté de Communes

Rapport d'Activité
2016

ASTARAC ARROS EN GASCOGNE

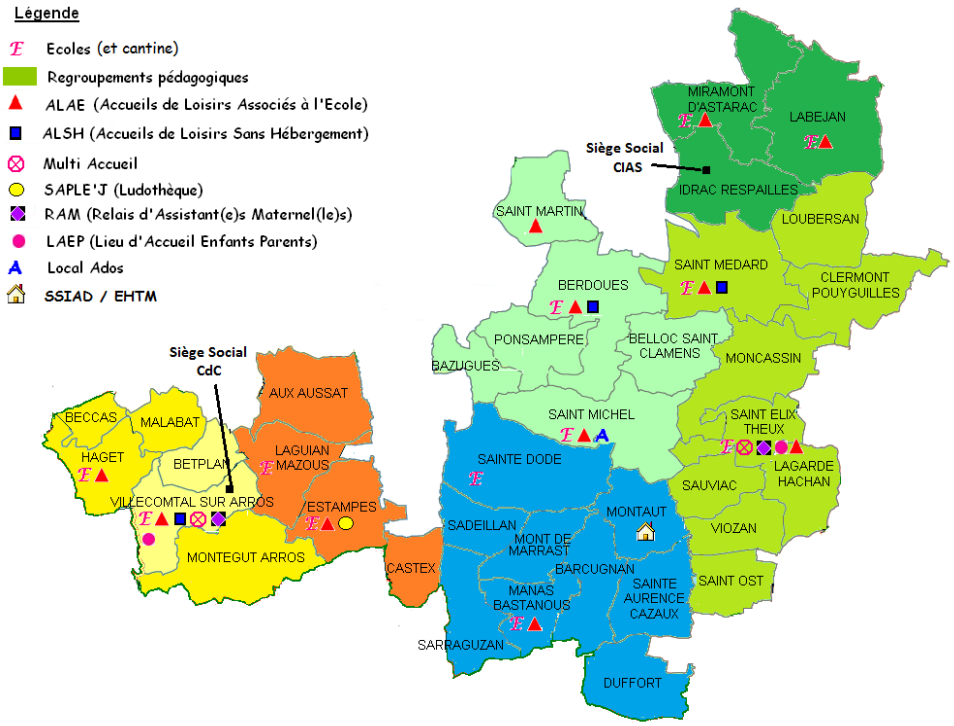

Siège : **Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne**
19 Avenue de Gascogne – 32730 Villecomtal-sur-Arros - Tél : 05.62.64.84.51
Mail : contact@cdcaag.fr Site internet : www.cdcaag.fr

Antenne : « La Gravière » 32300 Idrac-Respaillès - Tél.: 05.62.59.04.48

SOMMAIRE

I – LES MOYENS HUMAINS 3

II – LES FINANCES 15

III – SERVICES GENERAUX 15

A- ADMINISTRATION GENERALE 15

1 – MAISON D'ACCUEIL DES SERVICES AU PUBLIC 15

2 – COMMUNICATION 16

3 – EVENEMENTIEL 19

B- LES BATIMENTS 21

IV – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 22

A – TERRITOIRE ENERGIE POSITIVE CROISSANCE VERTE 22

B – TOURISME 22

V – LES SERVICES A LA POPULATION 25

A – LA PETITE ENFANCE 25

1 - MULTI ACCUEIL LES MAYNATS A VILLECOMTAL 25

2 - MULTI ACCUEIL BIDIBULLE A SAINT ELIX THEUX 25

3 – RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S 26

4 – LAEP 27

B – LES AFFAIRES SCOLAIRES 28

1 – LES EFFECTIFS 28

2 – INSCRIPTION DES ENFANTS DANS LES ECOLES 30

C – LA RESTAURATION 32

1 – SCOLAIRE 32

2 – AUTRES DESTINATIONS 33

3 – FONCTIONNEMENT DU SERVICE 33

D – L'ENFANCE JEUNESSE 34

1 – LES ALAE (ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIES A L'ECOLE) ET TAP (TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES) 34

2 – L'ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT) 37

E – LES SERVICES AUX SENIORS 44

1 – LE SAAD 44

2 – LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE (PRAD) 47

3 – LE SSIAD 48

4 – L'EHTM 51

I – LES MOYENS HUMAINS

A – EFFECTIF GLOBAL

- *Evolution du nombre d'agents rémunérés sur 4 ans*

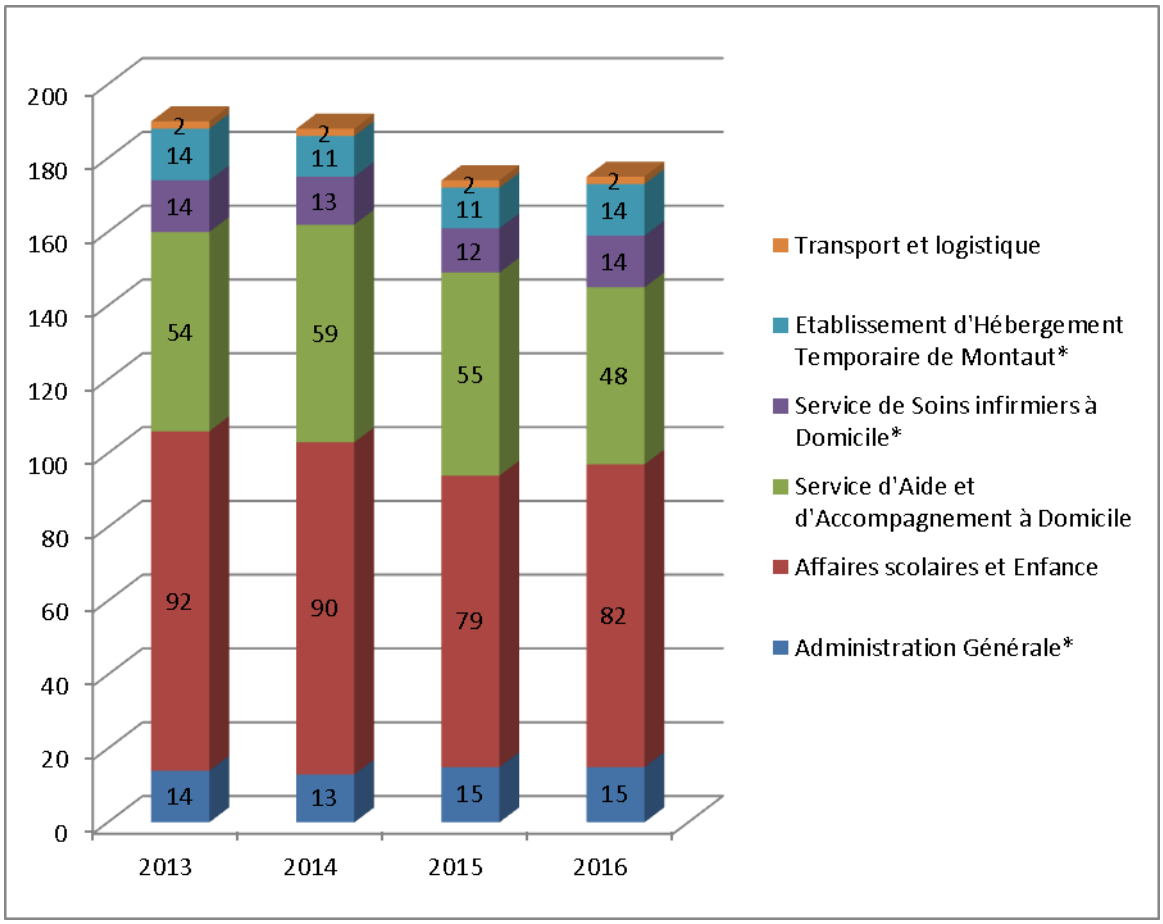

* 6 agents comptabilisés sur 2 pôles (SSIAD/EHTM) sur 2013 et 2014
* 5 agents comptabilisés sur 2 pôles (SSIAD/EHTM) en 2015 et 1 agent comptabilisé sur 3 pôles (SSIAD/EHTM/ Administration générale) en 2015
* 5 agents comptabilisés sur 2 pôles (SSIAD/EHTM, ou SSIAD/Administration Générale ou SAAD/EHTM) en 2016

		2013	2014	2015	2016	Taux d'évolution
	TOTAL Nombre d'agent	**190**	**188**	**174**	**175**	**-7,89 %**
Par Statut	Titulaire*	100	96	92	91	-9,00 %
	Non titulaire sur poste permanent*	39	34	31	40	2,56 %
	Emploi occasionnel	29	40	26	21	-27,59 %
	Remplacement agent permanent	12	7	11	13	8,33 %
	Contrat Aidé	5	6	7	9	80,00 %
	Stagiaire Gratifié	0	0	0	1	100,00 %

* 5 agents sont titulaires sur un poste et non titulaires sur un autre, ils sont donc comptabilisés 2 fois

En 4 ans, **diminution de 7,89 % des effectifs globaux** notamment avec 9 départs d'agents titulaires (retraite, disponibilité, mutation, décès) qui n'ont pas été remplacés ou qui ont été pourvus en mobilité interne ou en non titulaire.

- **ETP rémunérés sur l'année**

		2013	2014	2015	2016	Taux d'évolution
	TOTAL ETP	**113,64**	**112,5**	**110,1**	**107,9**	**-5,05 %**
Par Pôle	Administration Générale	10,84	11,01	11,72	11,01	1,57 %
	Affaires scolaires et Enfance	47,99	47,03	44,41	45,82	-4,52 %
	Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile	36,93	37,13	37,39	34,25	-7,26 %
	Service de Soins infirmiers à Domicile	9,4	9,05	9,35	9,59	2,02 %
	Etablissement d'Hébergement Temporaire de Montaut	6,48	6,28	6,22	6,22	-4,01 %
	Transport et logistique	2	2	1,01	1	-50,00 %

On constate une diminution des ETP rémunérés de 5,05% en 4 ans, liée notamment à :

- La fermeture d'écoles,
- La réorganisation des services
- Un départ en retraite non remplacé au service Transport et logistique
- La diminution des heures de prestations à domicile.

		2013	2014	2015	2016	Taux d'évolution
	TOTAL ETP	**113,64**	**112,5**	**110,1**	**107,9**	**-5,05 %**
Par Statut	Titulaire	80,69	79,66	76,25	75,03	-7,01 %
	Non titulaire sur poste permanent	25,22	22,56	21,59	22,22	-11,90 %
	Emploi occasionnel	3,41	4,99	3,28	1,97	-42,23 %
	Remplacement agent permanent	2,54	3,32	5,37	4,58	80,31 %
	Contrat Aidé	1,78	1,97	3,61	4,1	130,34 %

De façon générale, on constate une diminution des ETP (-5,05 ETP en 4 ans) liée :

- A des départs, non remplacés de façon systématique, d'emplois titulaires et non titulaires,
- A l'optimisation des plannings et à l'affectation des recrutements adaptée au contexte, notamment au niveau des emplois occasionnels pour le SAAD et les Affaires scolaires et Enfance.

Cependant, une forte progression des remplacements d'agents permanents dû à des arrêts maladies, longues maladies, maternités et congés parentaux.

Les Contrats aidés sont en très forte hausse au niveau des ETP qui s'explique par l'emploi d' 1 CAE sur le SAAD et 2 sur l'Administration Générale.

A noter qu'en 2016, la Communauté de Communes a accueilli une stagiaire gratifiée dans le cadre d'une action en faveur du développement Touristique.

- *Effectifs permanents (hors remplaçants, occasionnels et contrats aidés)*

Les effectifs permanents sont les effectifs dont les emplois sont inscrits aux tableaux des emplois de la Communauté de Communes et du CIAS, ils concernent uniquement les titulaires et les non titulaires sur postes permanents.

➢ Evolution par catégorie et par sexe

		2013	2014	2015	2016	Taux d'évolution
	Total Agents sur poste permanents	**139**	**130**	**123**	**123**	**-10,79 %**
	Total Homme	8	9	8	7	-12,50 %
	Total Femme	131	121	115	116	-11,45 %
A	Homme	2	2	2	2	0,00 %
	Femme	1	1	1	1	0,00 %
B	Homme	0	0	0	0	0,00 %
	Femme	5	6	6	6	20,00 %
C	Homme	6	7	6	5	-16,67 %
	Femme	125	114	108	109	-12,80 %

On constate que sur les 4 ans écoulés les postes de direction sont majoritairement masculins, les postes d'encadrement sont exclusivement féminins, les postes d'exécution sont très fortement féminin.

➢ Répartition des catégories par statut en 2016

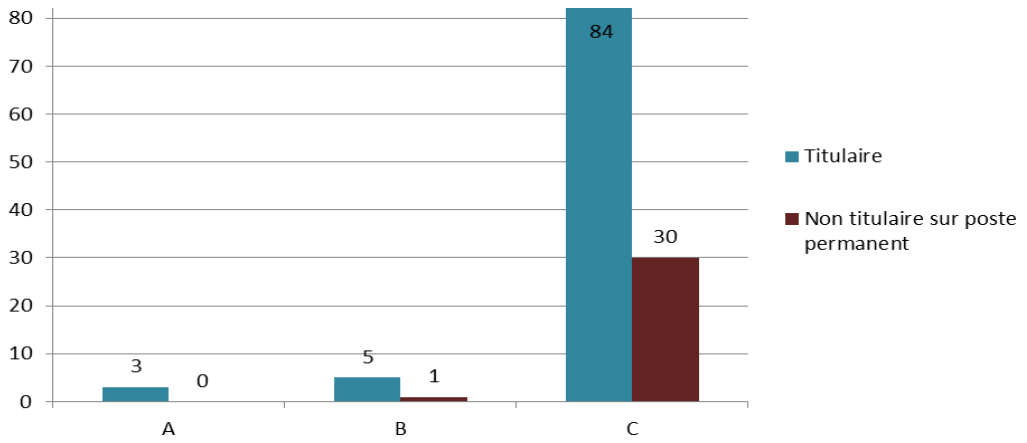

27 % des catégories C sont Non Titulaires sur des postes permanents.
On remarque un faible taux d'encadrants intermédiaires (catégorie B), seulement 5% pour l'ensemble des agents d'exécution (catégorie C). Il faut cependant préciser que 4 agents sont nommés sur des grades de catégorie C pour des postes qui devraient être en B. Un accompagnement vers la présentation de concours ou l'examen professionnel est prévu notamment au travers du plan de formation.

➢ Répartition des agents par filière et par sexe en 2016

La filière médico-sociale est largement représentée : auxiliaires de soins et agents sociaux du SSIAD, de l'EHTM et du SAAD, ainsi que les ATSEM des écoles.

Dans la filière technique on retrouve principalement les cuisinières et agents d'entretien du pôle affaires scolaires et enfance.

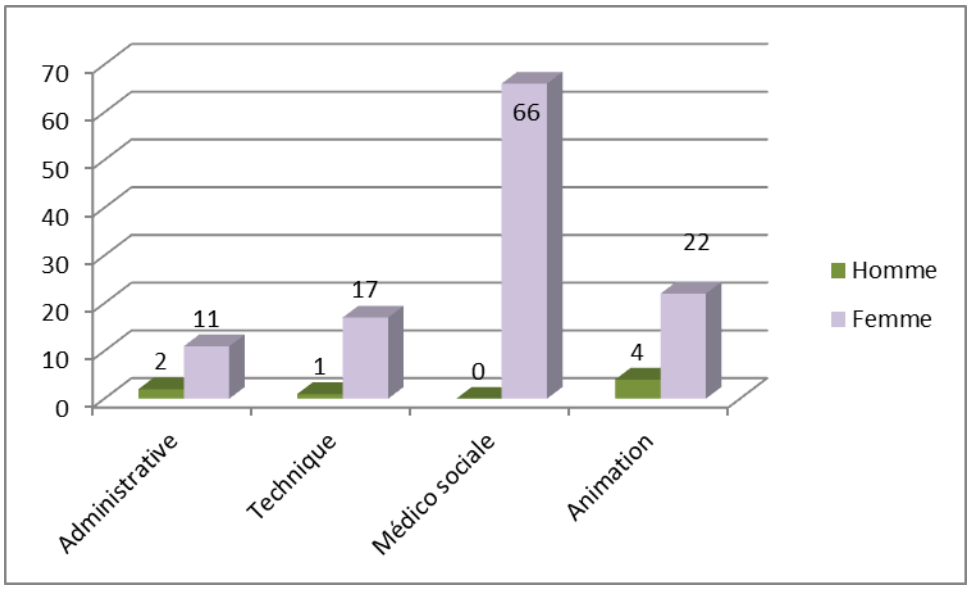

➢ Pyramide des âges au 31/12/2016

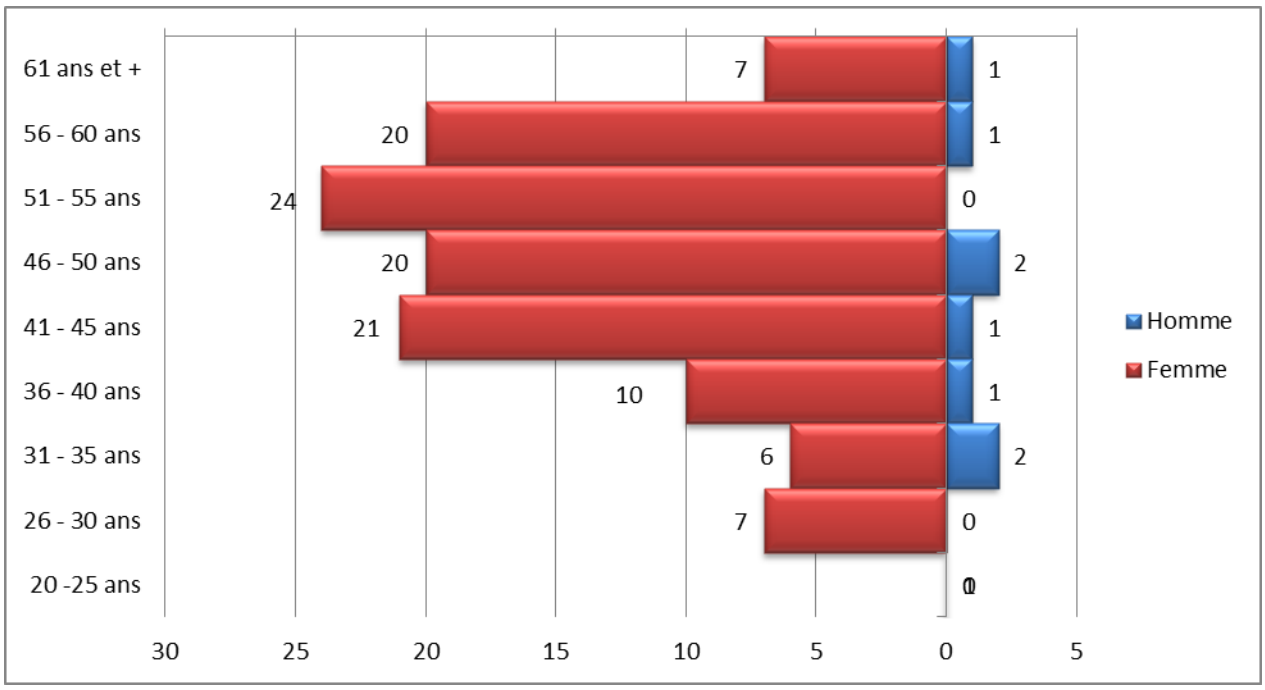

On constate une majorité de femmes âgées entre 40 et 60 ans, et que 43 % des agents ont plus de 50 ans. Moins d'1/4 des agents ont moins de 40 ans.

Par ailleurs, 8 départs en retraite sont à prévoir dans les 5 prochaines années.

- **Répartition des agents en fonction de leur lieu de travail et de leur domicile en 2016**

LIEU DE TRAVAIL	Territoire AAG	IDRAC	VILLECOMTAL	AUX AUSSAT	BERDOUES	ESTAMPES	HAGET	LABÉJAN	LAGARDE-H	LAGUIAN M	MANAS B	MIRAMONT	MONTAUT	MONTEGUT	SAINTE-DODE	SAINT-MÉDARD	ST ELIX T.	ST MARTIN	ST MICHEL	
DOMICILE AGENT																				**TOTAL**
AUX-A.													1							**1**
BARCUGNAN	1																			**1**
BELLOC-SAINT-C.	2																			**2**
BERDOUES	2				1												1		1	**5**
BETPLAN	0		2				1										1			**4**
CASTEX	1																			**1**
CLERMONT-P.	0				1															**1**
DUFFORT	1												1							**2**
ESTAMPES	1		1			1							1							**4**
HAGET	1		2				1							1						**5**
IDRAC-R.	2	1																		**3**
LABÉJAN	0	1						1									1			**3**
LAGARDE H.	0								1											**1**
LAGUIAN M.	2					1							1							**4**
LOUBERSAN	0																		1	**1**
MALABAT	1		2										1							**4**
MANAS-B.	1										1									**2**
MIRAMONT-D'A.	1	1										2								**4**
MONCASSIN	0												1							**1**
MONT-DE-MA.	1																			**1**
MONTÉGUT A.	1		1														1			**3**
PONSAMPERE	0																1			**1**
STE-DODE	0												1		1					**2**
ST-ÉLIX-T.	0																			**0**
ST-MARTIN	2				2															**4**
ST-MÉDARD	0	1										1	1			2	1			**6**
ST-MICHEL	0																		1	**1**
ST-OST	2																			**2**
SARRAGUZAN	1																			**1**
SAUVIAC	1												1							**2**
VILLECOMTAL	2		5																	**7**
Sous total AAG	**27**	**4**	**13**	**0**	**4**	**2**	**2**	**1**	**1**	**0**	**1**	**3**	**8**	**1**	**1**	**2**	**6**	**0**	**3**	**79**
Hors AAG 32	11	3	4							1			1			1	4	1	1	**27**
Hors AAG 65	7		8										2							**17**
Sous total Hors AAG	**18**	**3**	**12**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1**	**0**	**0**	**3**	**0**	**0**	**1**	**4**	**1**	**1**	**44**
TOTAL	**45**	**7**	**25**	**0**	**4**	**2**	**2**	**1**	**1**	**1**	**1**	**3**	**11**	**1**	**1**	**3**	**10**	**1**	**4**	**123**

+ de 2/3 des personnes occupant un poste permanent résident sur le territoire de AAG en 2016.
36 % des personnes occupant un poste permanent travaillent sur l'ensemble du territoire d'AAG. Ce sont des postes mobiles (SAAD, SSIAD, remplacements).
64% des postes sont des sédentaires.
54 personnes occupent des postes permanents sédentaires, hors groupe scolaire de Villecomtal.

B – MOUVEMENT DU PERSONNEL SUR EMPLOI PERMANENT

	Nombre d'agents			
	au 01/01/2016	Mouvements en cours d'année		au 31/12/2016
		entrées	départs	
Titulaires	92	0	0	90
Non titulaires sur poste permanent	32	7	4	35

Départs d'agent titulaire : 1 retraite et 1 disponibilité.
Départs d'agents non titulaires fin de CDD ou départs en retraite.
Entrées de non titulaire sur poste permanents :

- 2 pour remplacer le départ en retraite et la disponibilité
- 1 pour répondre aux besoins de la matérialité contractualisée avec la CAF et remplacer les décharges syndicales.

C – LA GESTION DES CARRIERES

- Evolution des avancements d'échelon à l'ancienneté minimum

Catégorie	Nombre d'avancement d'échelon à l'ancienneté minimale			
	2013	**2014**	**2015**	**2016**
A	1	1	1	3
B	2	2	1	3
C	44	46	43	53
TOTAL	**47**	**49**	**45**	**59**

En 2016, pas d'avancement d'échelon à l'ancienneté maximale.
Par ailleurs, certains avancements ont été repoussés en 2017 suite au protocole National Parcours Professionnalisation Carrières et Rémunération (PPCR), qui met en place un cadencement unique d'avancement.

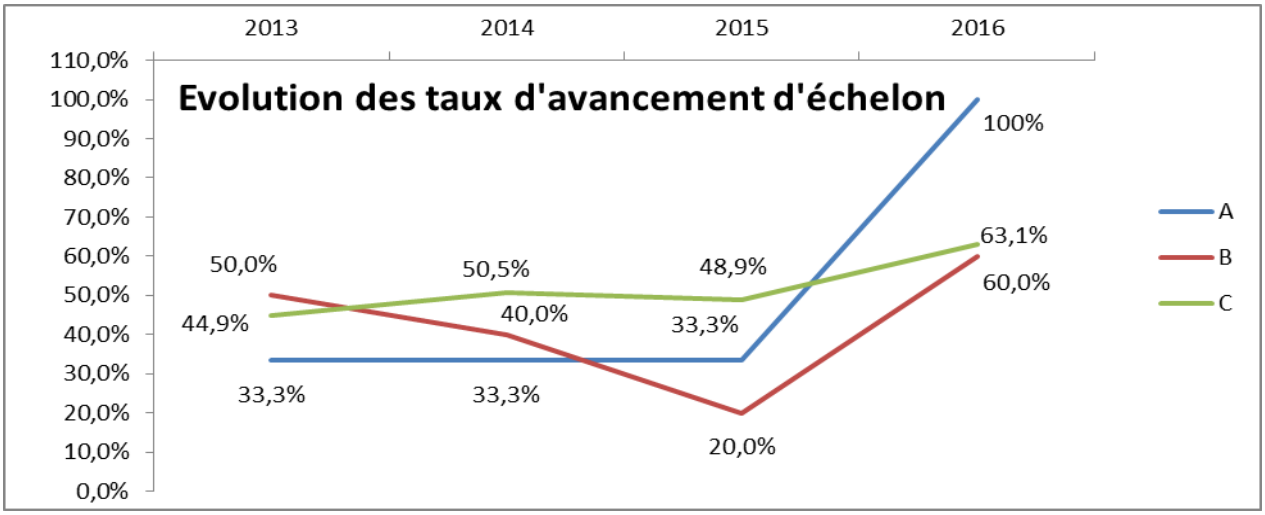

- Evolution des avancements de grade par catégorie

Catégorie	Nombre d'avancement de grade			
	2013	**2014**	**2015**	**2016**
A	0	0	0	0
B	0	0	2	0
C	6	3	5	6
TOTAL	**6**	**3**	**7**	**6**

Seul des agents de catégorie C ont bénéficié d'avancement de grade.

➢ Evolution des taux d'avancement de grade

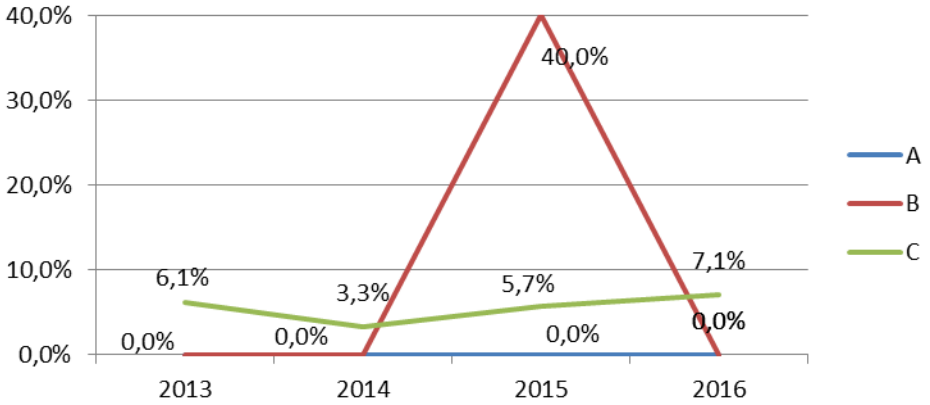

- Evolution de la promotion interne

Depuis 2013, aucun agent n'a bénéficié de promotion interne.

- Sanctions disciplinaires

En 2016 : 1 avertissement

D – LE TEMPS DE TRAVAIL

- Répartition des types de temps de travail sur les emplois permanents au 31 décembre

	Nombre d'agents						
Type de temps	Administration Générale	Affaires scolaires et Enfance	SAAD*	SSIAD*	EHTM*	Transport et logistique	**TOTAL**
Complet	7	14	1	3	4	1	**30**
Non Complet	3	39	40	6	1	0	**89**
Partiel	1	2	3	0	0	0	**6**
Partiel de droit	0	2	0	0	0	0	**2**

A noter entre le SSIAD et l'EHTM certains agents, à Temps complet, interviennent sur les 2 services.

** SAAD = Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile*
** SSIAD = Service de Soins Infirmiers A Domicile*
** EHTM = Etablissement d'Hébergement Temporaire de Montaut*

➢ Répartition des temps contrats en 2016

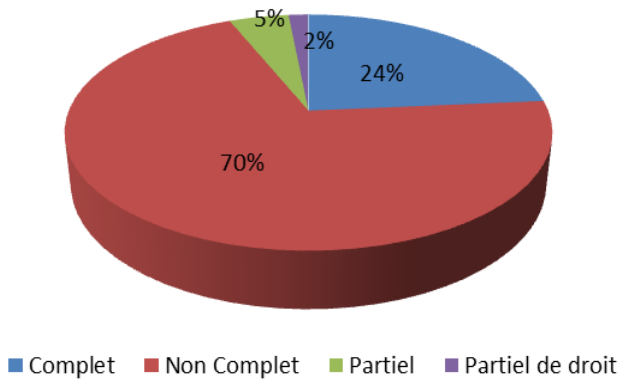

Comme en 2015, 70 % des emplois permanents sont des temps Non Complet, qui correspondent aux besoins de fonctionnement des services mais qui sont parfois pénalisant pour les agents.
Certains cumulent parfois avec un autre emploi pour compléter leurs revenus.

- Les absences

➢ Répartition des jours d'absences en 2016

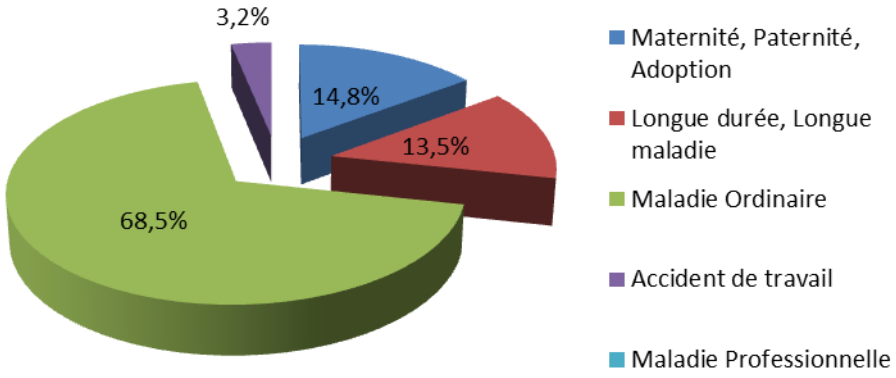

2587 jours d'absences en 2016 :

- -14% par rapport à 2015
- 70 agents différents en maladie ordinaire
- 137 arrêts pour maladie ordinaire
- 2 agents en longue maladie
- 4 agents absents suite à un accident de travail
- 4 Maternité
- 1 Paternité

➢ Répartition des maladies ordinaires et accidents de travail par pôle

Alors qu'en 2015, le SAAD comptait 52,7 % des Maladies ordinaires et le pôle Affaires Scolaires et Enfance 31 %, la tendance 2016 s'est nettement inversée.
+ 156 jours pour le pôle Affaire Scolaire et Enfance
- 526 jours pour le SAAD

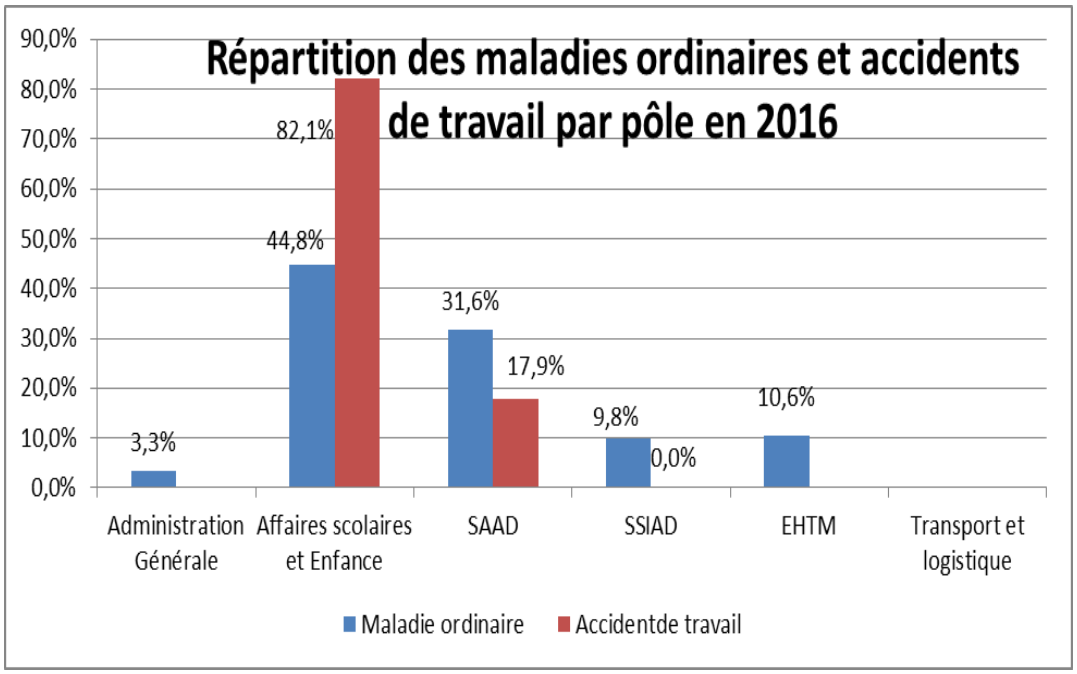

➢ Zoom sur la durée des arrêts de travail en maladie ordinaire en 2016

	Nbre d'arrêts	Nbre de jours
de 1 à 3 jours	36	75
entre 4 et 10 jours	44	264
11 jours et plus	37	1432
Total	**117**	**1771**

Pour mémoire, les Indemnités journalières sont versées à partir du 4ième jour d'arrêt (I.J. de la CPAM), pour les agents relevant du régime général (titulaire<28h et non titulaire). Pour les agents relevant du régime de la CNRACL, l'assurance statutaire intervient à partir du 11ième, les 10 premiers jours sont entièrement à la charge de la Collectivité.

Répartition de la durée des arrêts de travail en 2016

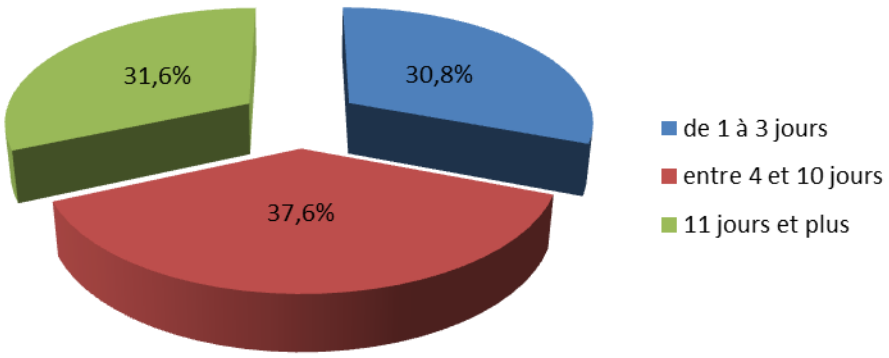

En 2015, les arrêts de 11 jours et + représentaient près de 40 % (contre 31,6% en 2016) des absences pour maladie ordinaire. Nous disposions donc d'une recette dans le cadre de l'assurance statutaire plus conséquente qu'en 2016.
Pour les arrêts de travail inférieur à 3 jours, une augmentation de 4,3% est observée, qui impacte également le coût des absences puisqu'aucune indemnité journalière n'est perçue en compensation du maintien de traitement de l'agent.
Il faut noter que 2 agents ont fait l'objet d'arrêt de travail d'une durée respectivement de 45 et 147 jours avant leur Congé Maternité.

➢ Le coût des absences pour maladie ordinaire en 2016 hors remplacements

Dépenses	Masse salariale maintien de salaire	151 864 €
Recettes	Remboursement I.J.CPAM + Assurance	99 628 €
	Montant restant à la charge de la C.C.	**52 236 €**

Le temps de traitement administratif par le service R.H. en augmentation de 0,07 ETP, soit 0,3 ETP, sur l'année 2016, (arrêtés + déclarations CPAM + déclaration assurance statutaire + déclarations prévoyance + dossiers comité médical et suivi médical de la médecine préventive).
Le temps de traitement des remplacements : difficilement quantifiable par les différents services les plus impactés.

E – LA FORMATION

• La Formation statutaire et règlementaire

		Nombre de formations				**Nombre de jours**			
		Intégration	CHSCT	Assistant de prévention	Syndicale	Intégration	CHSCT	Assistant de prévention	Syndicale
Pôle	Administration Générale	0	0	1	0	0	0	2	0
	Affaires scolaires et Enfance	0	2	0	2	0	4	0	7
	SAAD	0	0	1	0	0	0	2	0
	SSIAD	0	1	0	0	0	2	0	0
	EHTM	0	0	0	0	0	0	0	0
	Transport et logistique	0	0	0	0	0	0	0	0
	TOTAL	**0**	**3**	**2**	**2**	**0**	**6**	**4**	**7**

Utilisation du droit à la formation syndicale pour un agent en 2016

La formation d'intégration est obligatoire durant l'année de stagiaire pour les agents titularisés (5 jours/agents).
La formation C.H.S.C.T. est une formation obligatoire pour les représentants du personnel siégeant au C.H.S.C.T.
Les assistants de prévention, agents chargés de la prévention et de la sécurité au travail, doivent suivre des formations annuelles pour assurer leurs fonctions.

- La Formation tout au long de la carrière

➢ Formation 2016 par pôle

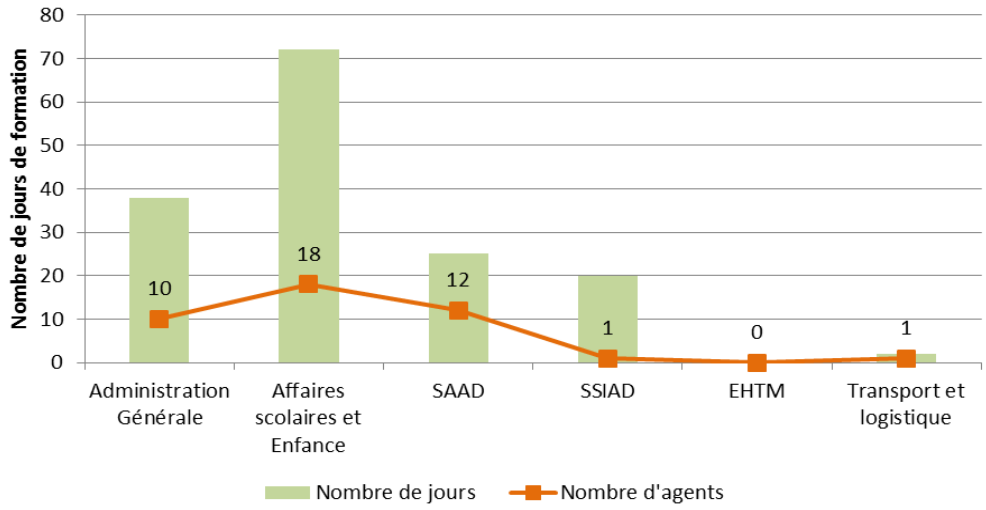

En 2016, augmentation des formations au niveau du pôle Affaires scolaires et Enfance, avec notamment :

- une formation pour les agents d'entretien réalisée en intra avec le CNFPT et la Communauté de Communes Bastides et Vallons du Gers.
- 1 Accompagnement VAE EJE
- 1 Formation BAFA (1ère partie)
- 2 Formations BAFD (1ère partie)
- Diminution en revanche au niveau du SAAD.

A noter que, la démarche initiée en 2015, concernant l'élaboration du plan de formation, a été finalisée en juin 2016 et est en application pour 3 ans (2016-2018)

- Bilan des stagiaires accueillis en 2016

		Nombre de stagiaires	Nombre de jours	Diplômes
Pôle	Administration Générale	2	15	CAE, Mise en situation professionnelle
	Affaires scolaires et Enfance	21	212	BAFA, BAFD, Cap petite enfance, BAC Pro, 3ième, Mise en situation professionnelle
	SAAD	5	57	Bac Pro, titre assistante de vie aux familles
	SSIAD	0	0	
	EHTM	0	0	
	Transport et logistique	0	0	
	TOTAL	**28**	**284**	

On constate toujours une forte sollicitation des multi-accueils pour divers diplômes et de façon générale sur le pôle des affaires scolaires et enfance.
En 2016, très peu de stagiaires accueillis sur les services petite enfance compte tenu de la réorganisation des équipes mise en œuvre durant l'année.
L'accueil de stagiaire demande un accompagnement et une évaluation de la part des équipes.
De façon à garantir la qualité des services, nous n'acceptons pas toutes les sollicitations. Nous accueillons un seul stagiaire en même temps sur les structures, et des temps sans stagiaire sont positionnés.

F – LES RELATIONS PROFESSIONNELLES

• Les instances paritaires et le dialogue social

Les instances représentatives sont des organes consultatifs obligatoires, composées de représentants de la collectivité, et de représentants élus par les agents.
Elles sont renouvelées après les élections professionnelles qui ont lieu tous les 6 ans, la même année que les élections municipales.

Pour Astarac Arros en Gascogne, les effectifs étant supérieur à 50 agents, la Communauté de Communes et le CIAS disposent donc d'un Comité Technique et un Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail, depuis décembre 2014.

Le Comité Technique (C.T.) :
Le C.T est consulté pour avis sur l'organisation des services, sur le fonctionnement des services sur les évolutions des administrations ayant un impact sur les personnels, sur les grandes orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences, sur les grandes orientations en matière de politique indemnitaire et de critères de répartition, sur la formation, à l'insertion et à la promotion de l'égalité professionnelle, sur les sujets d'ordre général intéressant l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail, sur les aides à la protection sociale complémentaire et l'action sociale.
Le C.T est consulté pour information à propos du rapport sur l'état de la collectivité, et/ou l'établissement en matière de personnel et rémunération.

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T.) :
Le C.H.S.C.T. est chargé de contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents et du personnel mis à disposition de l'autorité territoriale et placé sous sa responsabilité par une entreprise extérieure, de contribuer à l'amélioration des conditions de travail, notamment en vue de faciliter l'accès des femmes à tous les emplois et de répondre aux problèmes liés à la maternité, de veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières.

• Les réunions des instances paritaires

	Nombre de réunions en 2016
C.T.	3
C.H.S.C.T.	4

• L'exercice du droit syndical

2 organisations syndicales sont représentées dans les instances représentatives : CGT et UNSA
La Communauté de Communes met à la disposition des représentants du personnel, un local équipé situé au 19 avenue de Gascogne à Villecomtal.
Chacune, de ces organisations, dispose de temps de décharges syndicales attribué, selon les critères défini dans le Décret n°85-397 du 3 avril 1985 et la Circulaire du 25 novembre 1985. Ce temps peut aller jusqu'à 660 h/an pour la CGT et 534 h/ an pour l'UNSA.
En 2016, seul le syndicat CGT a utilisés les heures de décharge, ainsi que des autorisations d'absences pour assister aux instances syndicales départementales.

Ce droit syndical mis en place depuis 2015, impacte l'organisation des services. Les agents libérés dans le cadre de l'exercice de ce droit, sont remplacés sur la majeure partie de leurs décharges.

II – LES FINANCES

➢ Bilans financiers en pièces jointes

III – SERVICES GENERAUX

A–Administration générale

1 – MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

Le siège social de la Communauté de Communes est une Maison des Services Au Public (MSAP).
En 2016, la MSAP a reçu 128 sollicitations différentes (57 visites, 52 emails et 19 appels téléphoniques) pour 252 dossiers traités dont 1/4 étaient en lien avec la CPAM et 3/4 avec la CAF.

A noter que la CAF met à disposition des agents qui proposent plusieurs permanences durant l'année.

Profil des 57 bénéficiaires venant sur site :
53 d'entre eux ont eu besoin d'un accompagnement administratif.

40 femmes / 17 hommes

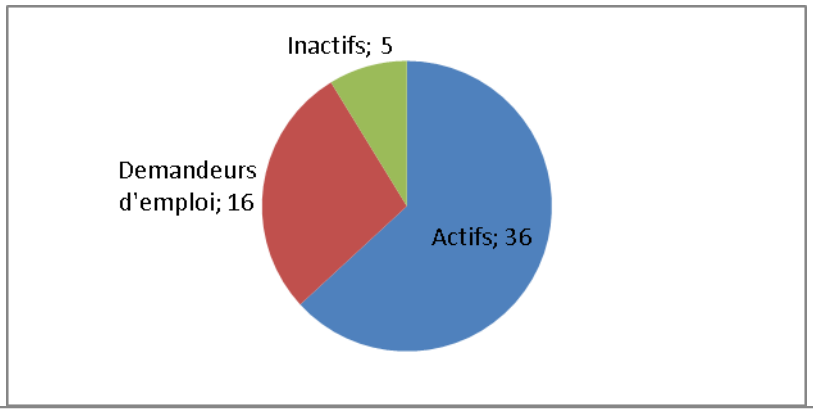

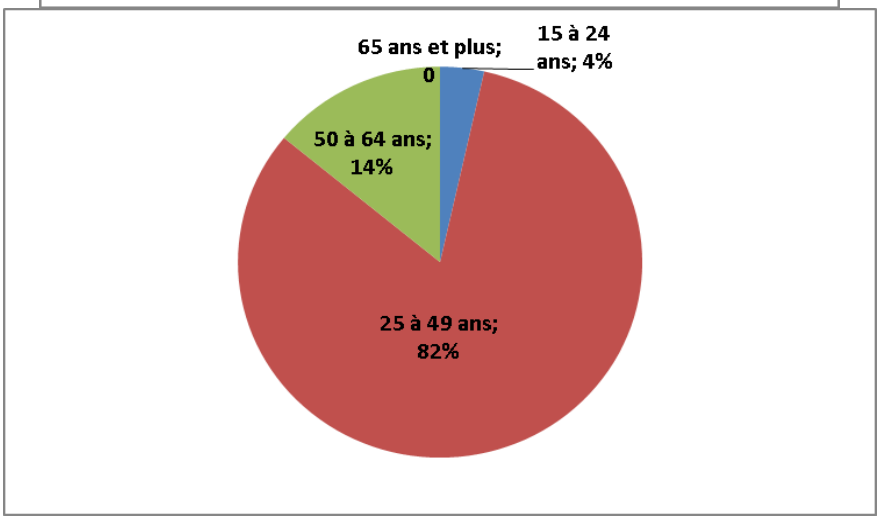

Provenance géographique

Betplan	Arros	5
Haget		2
Laguian		5
Montégut		6
Villecomtal		36
Viozan	Baïse	2
Riscle	Hors AAG	1

.

Thématiques des demandes

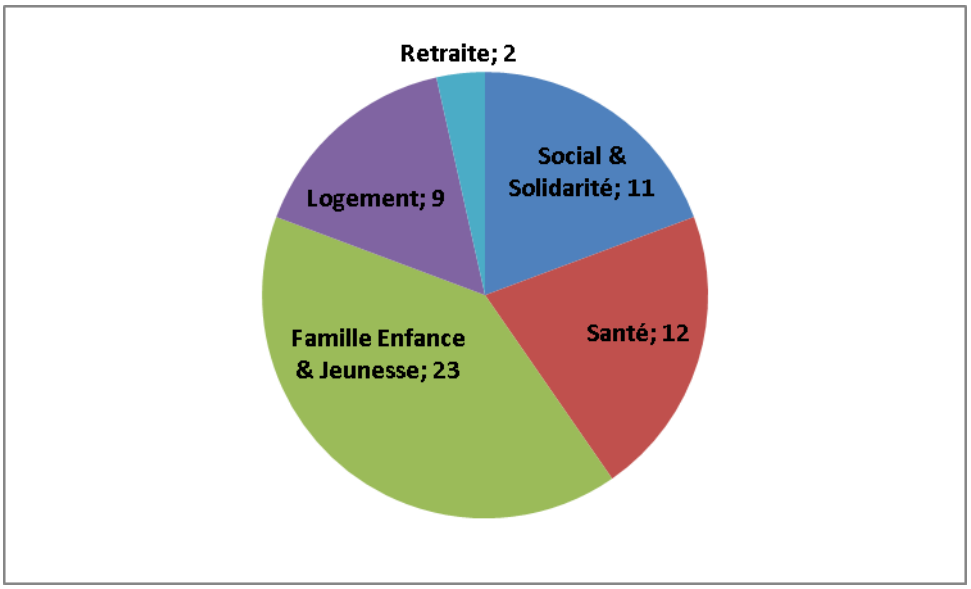

2 – COMMUNICATION

Les actions de communication en place présentent, expliquent et tendent à rendre le plus lisible possible les projets intercommunaux. La Communauté de Communes diffuse l'information à l'attention d'un public le plus large possible à travers différents supports adaptés.

LES CHRONIQUES

La communication à l'attention des conseillers municipaux permet de faciliter le relais avec la population. On retrouve dans les deux chroniques de 2016 des informations en lien avec les manifestations intercommunales de l'année mais également des informations liées aux services (existence de la MSAP, nouvelle tarification de service, fonctionnement de l'EHTM).

LE FLASH INFO

Un flash info a été rédigé cette année et distribué par les communes à l'ensemble de la population. Le sujet unique de ce document de communication est la labellisation « Territoire Energie Positive croissance verte » de la communauté de communes. L'objectif était de sensibiliser la population à cette labellisation tout en présentant la démarche TEPcv et la traduction de celle-ci pour le territoire.

LE BULLETIN INTERCOMMUNAL

Le bulletin intercommunal réalisé au mois d'octobre est destiné à l'ensemble des habitants d'Astarac Arros en Gascogne.

Il est distribué dans chaque foyer par le biais des communes et envoyé aux agents et partenaires pour une plus large diffusion de nos actions.

Le fil rouge du bulletin 2016 était « Les services à l'enfance » et la manière dont est abordé le respect des temps de l'enfant sur l'ensemble des projets pédagogiques.

Ce document dresse un bilan des actions mises en place tout au long de l'année mais est également un support de communication pour annoncer et présenter les perspectives et orientations.

PRESSE

Mise en place en 2016 d'un plan de communication spécifique à chaque service afin de créer un référencement Astarac Arros en Gascogne et éviter les périodes « blanches ».
Chaque action ou projet a été couplé à la réalisation d'un article presse.
Press-book réalisé annuellement.

LE SITE INTERNET : WWW.CDCAAG.FR

Environ 9500 visites en 2016 (8300 en 2015) = 790 visites par mois en moyenne.
Fréquentation en augmentation

Mise en ligne régulière de nouvelles actualités liées aux projets des divers services.
Mise en ligne des manifestations communales connues.

Espace privé à l'attention des agents de la Communauté et du CIAS dans lequel sont intégrés les documents communs à tous les services, les notes internes, les liens vers les organismes partenaires,…

LES RESEAUX SOCIAUX

Astarac Arros en Gascogne est active sur les réseaux sociaux Facebook et Tweeter :

- Compte facebook AAG : 370 Amis
- Compte Tweeter AAG : 161 Abonnés / environ 200 tweets en 2016
- Compte Facebook Ados AAG

Nouveaux moyens de communication en développement.

Facilitateur pour toucher le public jeune et connecté.

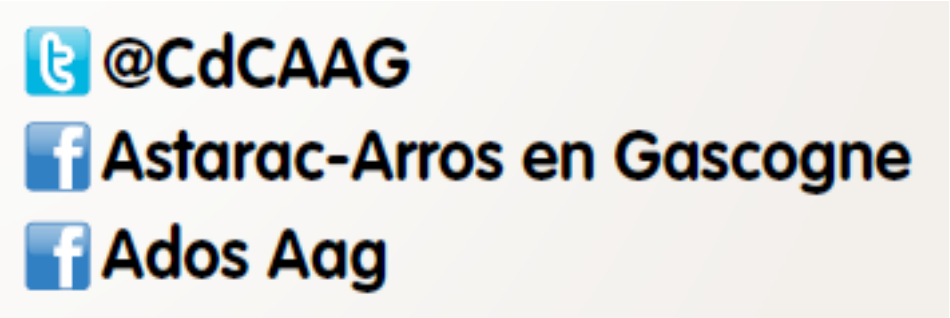

CLIP PROMOTIONNEL DU TERRITOIRE

Réalisation d'un clip promotionnel du territoire avec mise en avant du patrimoine local, des activités nature, du tissu associatif et de notre gastronomie.
Mise en ligne sur le site de la communauté de communes, sur la chaine Youtube et sur le site du CDTL32.
Sur Youtube : « Balade dans le Gers – Astarac Arros en Gascogne ».

REUNIONS DE TRAVAIL

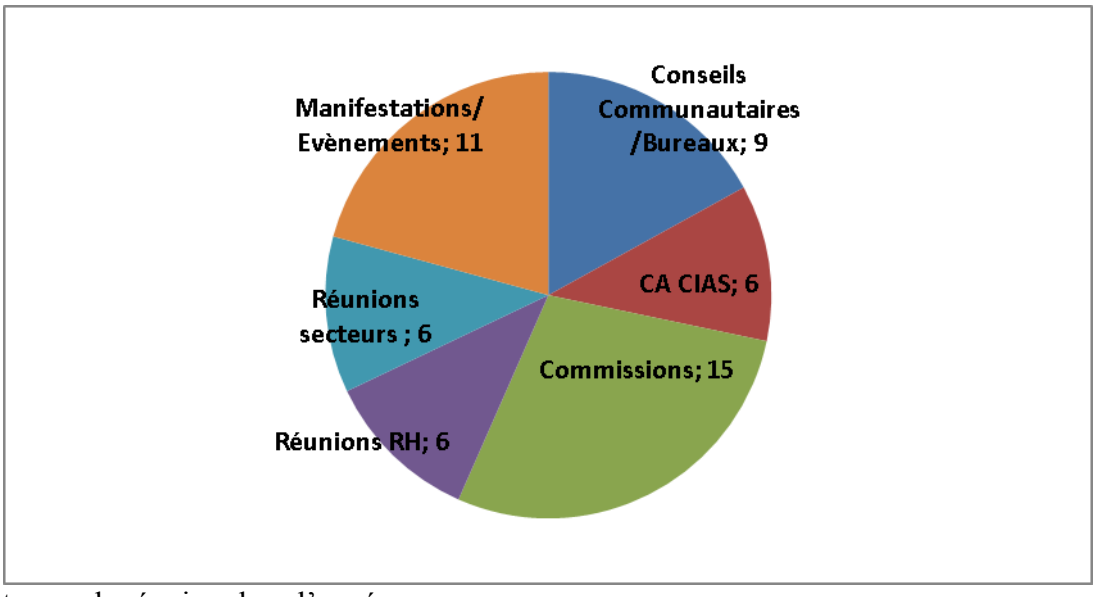

Au total 53 temps de réunion dans l'année.
Les réunions de secteurs ont permis de dégager les axes de travail du projet de territoire.

Thématiques des commissions et réunions de travail

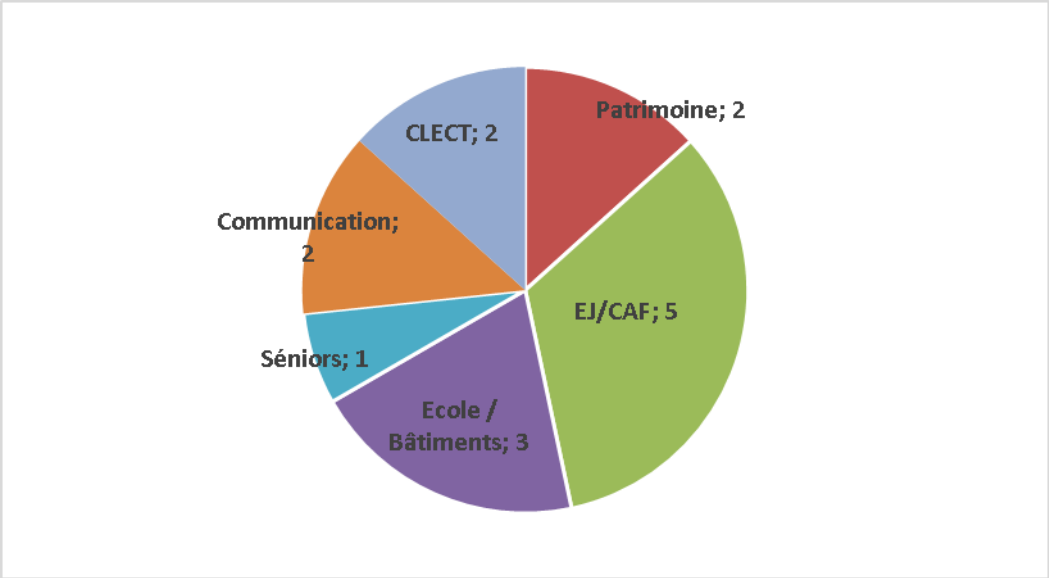

3 – EVENEMENTIEL

AAG VELO ET PEDESTRE

Manifestation ancrée sur le territoire.
Elle a eu lieu en 2016 sur le secteur des Baïses (itinérance sectorisée de manière à mailler le territoire).

Cinq disciplines : marche, marche nordique, footing, vélo de route et VTT

231 participants :

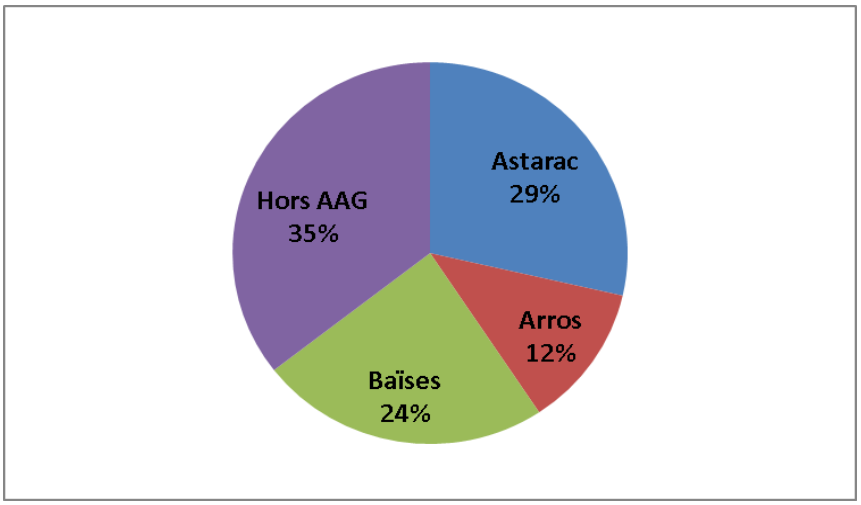

Cette journée familiale et entre amis allie patrimoine, gastronomie et sport.
Elle a pour but de faire découvrir les trésors cachés de nos campagnes lors d'une balade commune.

NOEL BLEU

Manifestation à l'attention des aînés du territoire.
Thé dansant Mercredi 10 décembre à Berdoues avec représentation des enfants des centres de loisirs.
300 personnes ont participé à cette action.

NOUVEAUTES 2016

Raid entreprises et associations

Évènement sportif à l'attention des entreprises et associations du territoire.

Ce raid est l'occasion de proposer une action pour un public non ciblé jusqu'à présent et de créer du lien entre les différents acteurs économiques et associatifs locaux.
Nombre de participants : 8 équipes de 4 personnes.

Représentation COMPAGNIE KIROUL

Un spectacle de la Compagnie Kiroul « Les oizeaux se crashent pour mourir » a été présenté à Saint Médard et ouvert au public durant un période de centre de loisirs. Représentation proposée par l'association Pré en Bulles.

Semaine culturelle

A l'occasion de la venue de la Route du Sud à Clermont Pouyguillès, le chapiteau de l'école de cirque Pré en Bulles a été installé sur site.
La Communauté de Communes a saisi l'opportunité de cette installation pour impulser une action culturelle sur le territoire en sollicitant des associations afin de mettre en place si elles le souhaitaient, un atelier ou une représentation. Un atelier danse et une représentation Chorale avec l'association Campagn'Art ont été proposés. Le délai restreint a impacté la communication des évènements et la fréquentation.
Une après-midi récréative « Jeux anciens » initiée par le service Enfance Jeunesse a également eu lieu. Etaient présents les deux centres de loisirs ainsi que des familles du territoire.

B- Les bâtiments

Une nouvelle démarche de recensement des besoins et de réalisation des travaux est en place depuis 2016. En effet, une commission « bâtiments » évalue les différentes demandes et priorise les travaux. Une planification pluriannuelle est ainsi établie.
Les référents pédagogiques des structures sont ensuite informés des décisions prises ainsi que les référents élus.
Les travaux sont distingués en fonction de leur nature de financement (investissement/fonctionnement).

- ***Les petits travaux de fonctionnement sont réalisés par le service technique de la Communauté de Commune en fonction de la faisabilité***

Pour rappel le service technique de la communauté de communes est composé d'un agent à 0.20 ETP.

Les travaux sont réalisés sur l'ensemble des bâtiments dont la Communauté de Communes a la compétence (écoles, cantines, EHTM, Multi Accueil, …)

104 interventions dans l'année qui équivalent à 348.5 h de travail (333.5 h uniquement sur les bâtiments scolaires).

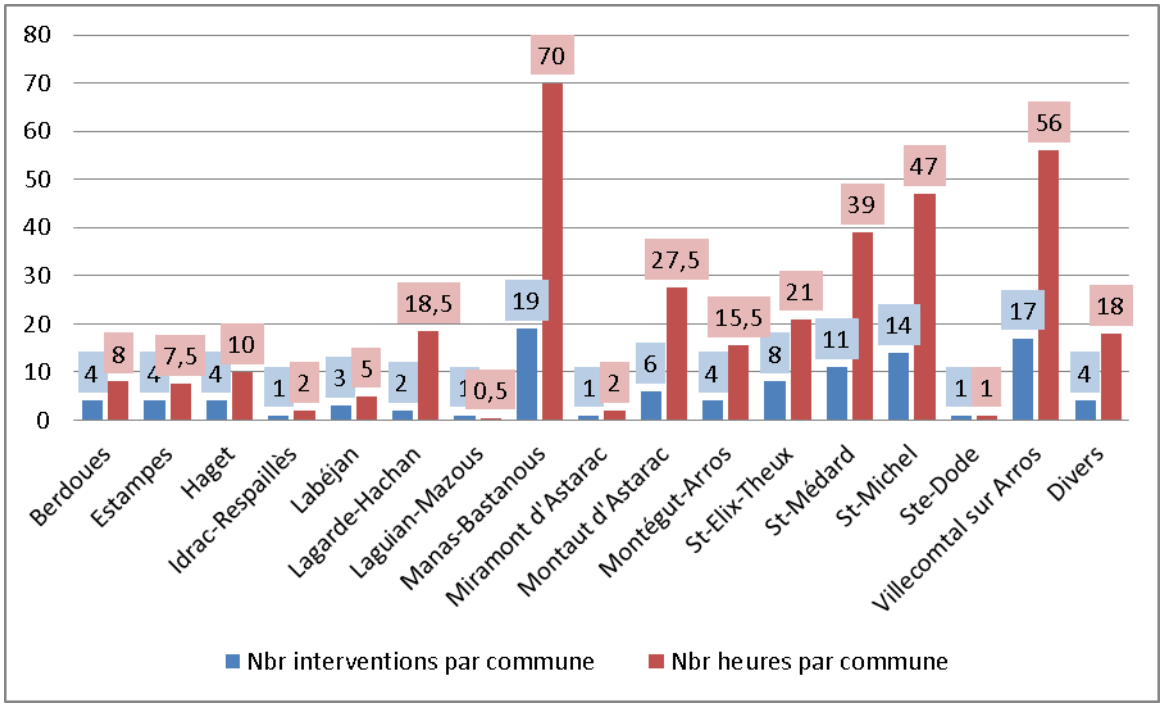

Les modifications de la carte scolaire ont fortement impactées les interventions techniques sur certains sites.

IV – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

A – Territoire Energie Positive croissance verte

La Communauté de Communes est labellisée « Territoire à Energie Positive croissance verte » en 2016.

Actions retenues phase 1 :

- Eclairage public
- Rénovation des bâtiments
- Animation de l'action « nouvelle valorisation de résidus de cultures agricoles »
- AMO Saint Michel

B – Tourisme

En 2016, de nombreuses discussions et réflexions ont été menées en terme de développement touristique (commission patrimoine, travaux stagiaire, réunions de secteur entre élus).
Les différentes instances se sont positionnées sur la mise en place d'un label « **Territoire Sport** » qui regrouperait différentes disciplines (Trail, Marche, VTT) tout en utilisant les supports existants : sentiers de randonnée et terrains accidentés.
A cet effet, un état des lieux technique a été engagé afin de conforter la faisabilité de cette orientation.

Un projet de Point info tourisme sur la Commune de Villecomtal est en cours (Bords RN21 et porte d'entrée du département Gers).

En parallèle, des actions concrètes ont été menées afin d'impulser la démarche et la dynamique touristique :

- *Randonnée commentée*

La randonnée commentée est un type d'excursion en vogue, elle allie sport et culture.
Le programme proposé est le suivant : circuit de 8 km agrémenté de pauses culturelles et d'une pause gastronomique.
Elle a été mise en place avec l'association ressource du secteur en terme de patrimoine (ACTA).
Fréquentation : 30 marcheurs (dont 20 touristes).

- *Route touristique*

Création de la route touristique « **Paysages et belles pierres en Astarac Arros en Gascogne** ».
Ce circuit relie les points de vue et lieux remarquables (référencés sur le Comité Départemental sur Tourisme) de notre territoire.
Des panneaux d'information ont été positionnés afin de présenter les différents sites.
Il est en ligne sur le site du CDTL Gers (en géolocalisation) et sur celui de la Communauté de Communes.

➢ Entretien des Sentiers de randonnée existants :

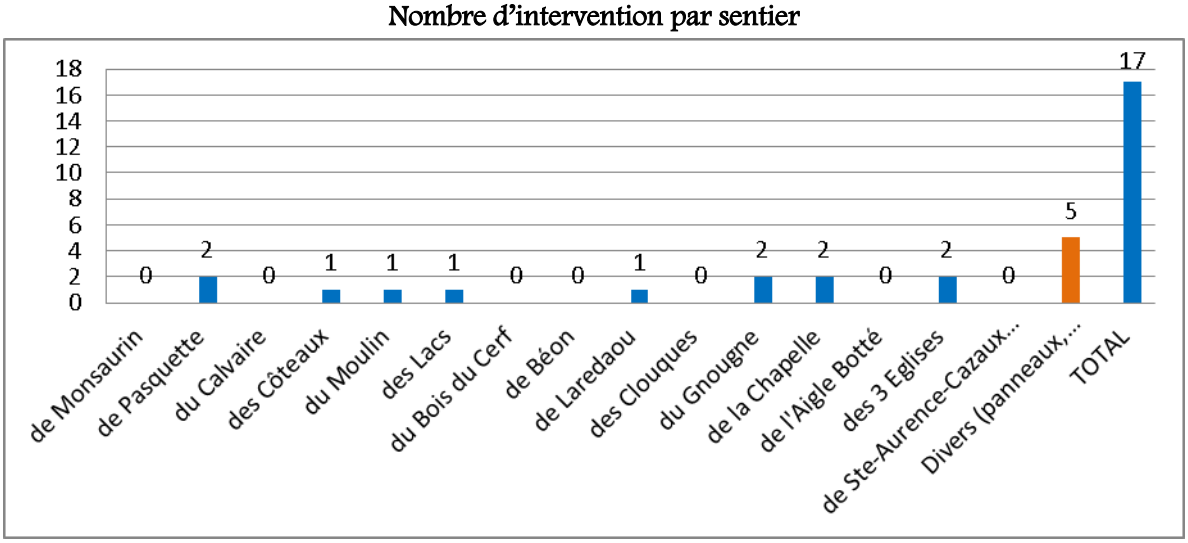

Nombre d'heures d'intervention par sentier

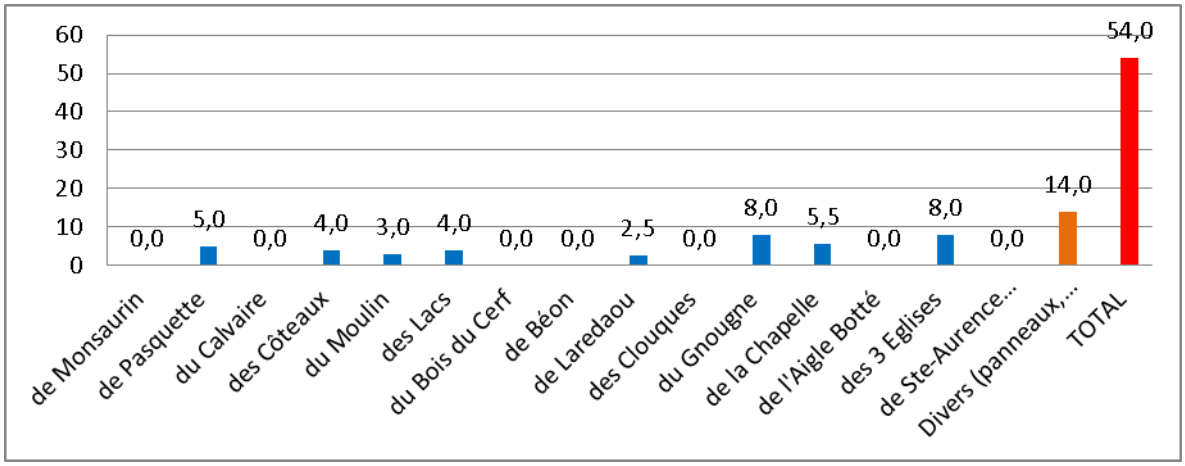

Les interventions se font essentiellement sur les mois de mai et juin.

V – LES SERVICES A LA POPULATION

A – La Petite Enfance

1 – MULTI ACCUEIL LES MAYNATS A VILLECOMTAL

Ce service accueille les enfants de 3 mois à 4 ans deux jours semaine
(lundi et jeudi)

▪ Contractualisation CAF de la structure : 12 places

▪ Taux d'occupation sur l'année : 84% (70.74 % en 2015)

▪ 27 enfants différents sur l'année (23 en 2015)

▪ 19 enfants issus du territoire et 8 enfants hors territoire (33 %)

Mise en place d'une soirée conférence/débat à l'attention des parents avec l'intervention du médecin référent sur la thématique des maladies enfantines. Participation de 7 familles.

2 – MULTI ACCUEIL BIDIBULLE A SAINT ELIX THEUX

Ce service accueille des enfants de 3 mois à 4 ans du lundi au vendredi.

▪ Contractualisation CAF de la structure : 10 places
▪ Taux d'occupation sur l'année : 87.5% (62.29 % en 2015)

▪ 34 enfants différents sur l'année (24 en 2015)

▪ 30 enfants issus du territoire et 4 hors territoire (12%)

Projet jardin :
Mise en place d'un potager en partenariat avec les parents et la commune. S'en est suivi la dégustation des produits.

3 – RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

109 places agréées
83 enfants accueillis (accueils petite enfance et périscolaire)

Une majorité d'accueil en temps non complet.

➢ RAM Frimousses et Cabrioles à Saint-Elix Theux :

- 37 places d'agrément occupées

- 9 assistantes maternelles en activité fréquentent le relais avec 20 enfants
- Fréquentation régulière 4 assistantes maternelles (entre 4 et 12 enfants)
- 100 % sont du territoire

➢ RAM Les Maynats à Villecomtal sur Arros :

- 46 places d'agrément occupées

- 9 assistantes maternelles en activité fréquentent le relais avec 21 enfants
- Fréquentation régulière 7 assistantes maternelles (entre 4 et 15 enfants)
- 33 % sont hors du territoire

➢ Permanence administrative :

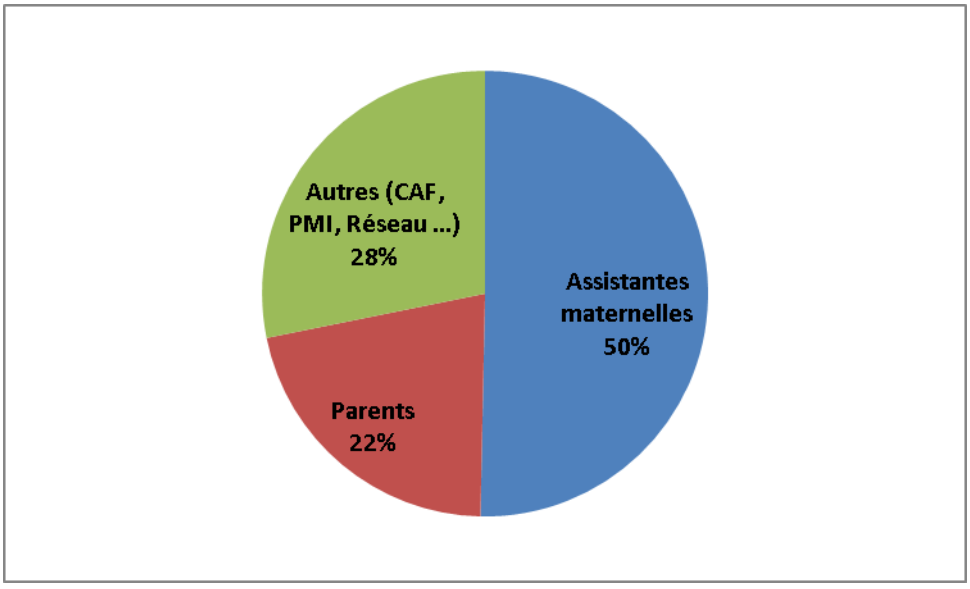

.

4 – LAEP (LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS)

➢ *Les Maynats à Villecomtal sur Arros*

▪ Nombre de familles fréquentant le LAEP :

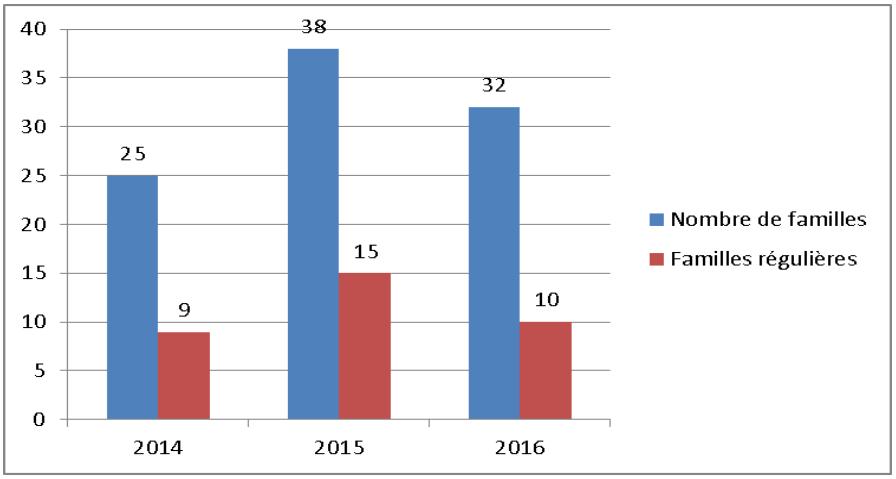

▪ Provenance des familles : 29 AAG / 3 hors AAG
11 nouvelles familles en 2016

➢ *Bidibulle à Saint Elix Theux*

▪ Nombre de familles fréquentant le LAEP :

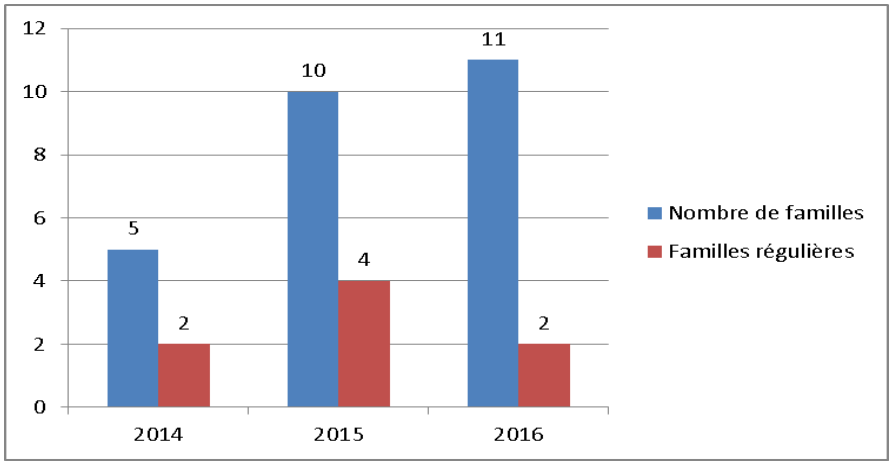

Toutes les familles résident sur le territoire d'AAG.
9 nouvelles familles ont fréquenté le LAEP.

B – Les Affaires Scolaires

1 – LES EFFECTIFS

	Effectifs Réels 2015/2016		**Effectifs Réels** Avr-17 **2016/2017**		Effectifs Prévisionnels *(rapport 2015)*		**Effectifs Prévisionnels 2017/2018**	
	Par Ecoles	Par RPI	**Par Ecoles**	**Par RPI**	**Par Ecoles**	**Par RPI**	**Par Ecoles**	**Par RPI**
ESTAMPES	16	31	**18**	**38**	17	34	19	34
LAGUIAN	15		**20**		17		15	
MANAS	19	46	**16**	**34**	20	51	20	34
MONTAUT	11				20			
SAINTE DODE	16		**18**		11		14	
HAGET	14	31	**17**	**17**	15	28	21	21
MONTEGUT	17				13			
VILLECOMTAL MAT	41	107	**45**	**133**	53	124	40	125
VILLECOMTAL ELM	66		**88**		71		85	
SAINT ELIX	16	70	**43**	**81**	23	81	43	80
LAGARDE HACHAN	15				17			
SAINT MEDARD	39		**38**		41		37	
BERDOUES	24	62	**26**	**83**	23	62	26	82
SAINT MICHEL	38		**57**		39		56	
MIRAMONT	41	57	**44**	**64**	39	58	46	70
LABEJAN	16		**20**		19		24	
TOTAL GENERAL	404		**450**		438		446	

Fermeture de 3 écoles à la rentrée 2016 mais l'ensemble des postes a été maintenu.

➢ Evolution des effectifs :

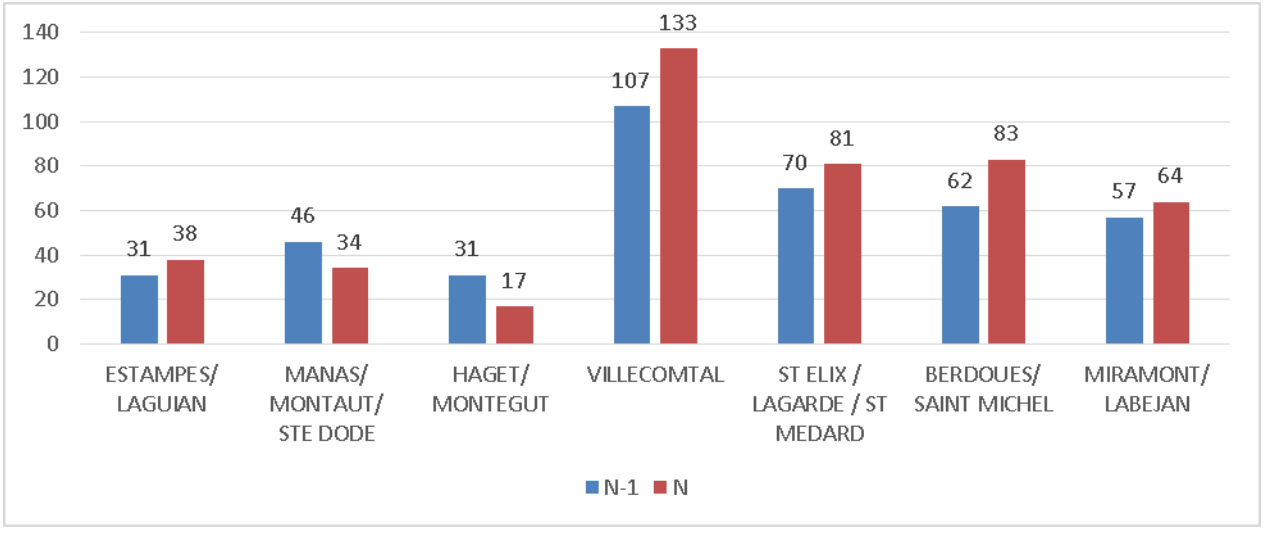

Une hausse des effectifs entre 2015 et 2016 sur le territoire, à ce jour 450 élèves scolarisés (soit + 10,5%). La baisse des effectifs sur deux RPI s'explique par le glissement des postes vers les RPI voisins qui sont de ce fait en agmentation.

- **Effectifs 2016/2017 par secteur :**

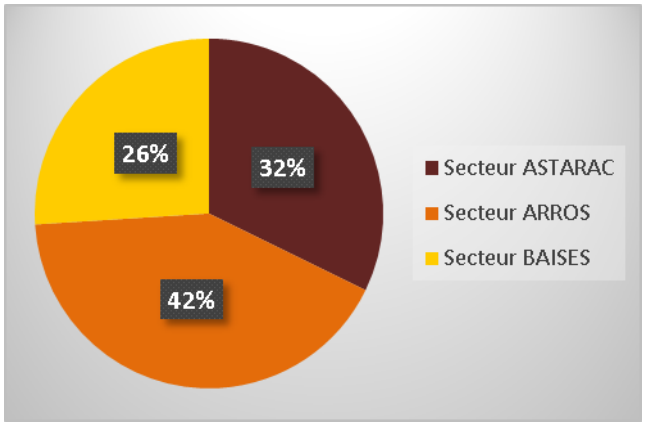

- **Evolution des effectifs par secteur :**

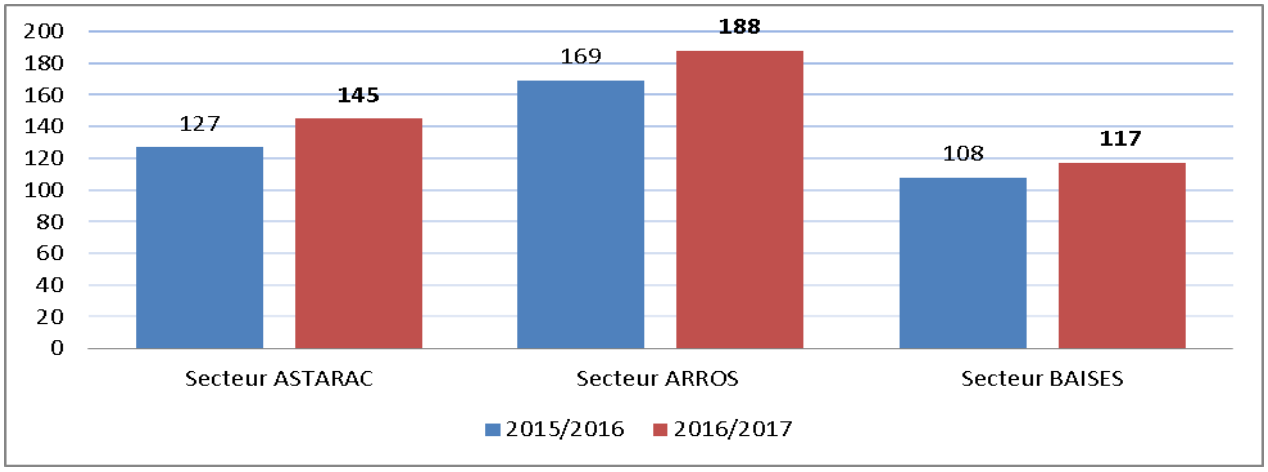

Hausse des effectifs sur l'ensemble des secteurs.

- **Effectifs des classes de maternelle :**

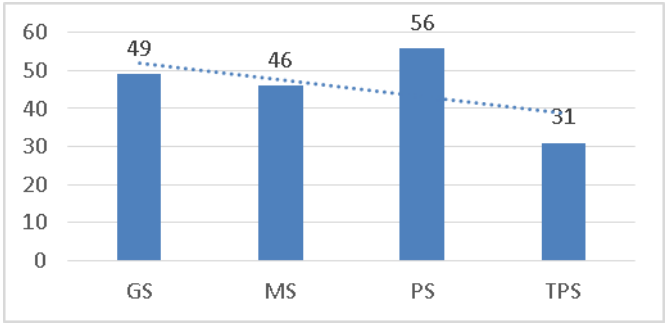

182 élèves de maternelle en 2016/2017

➢ Les naissances recensées de 2011 à 2016 sur le territoire :

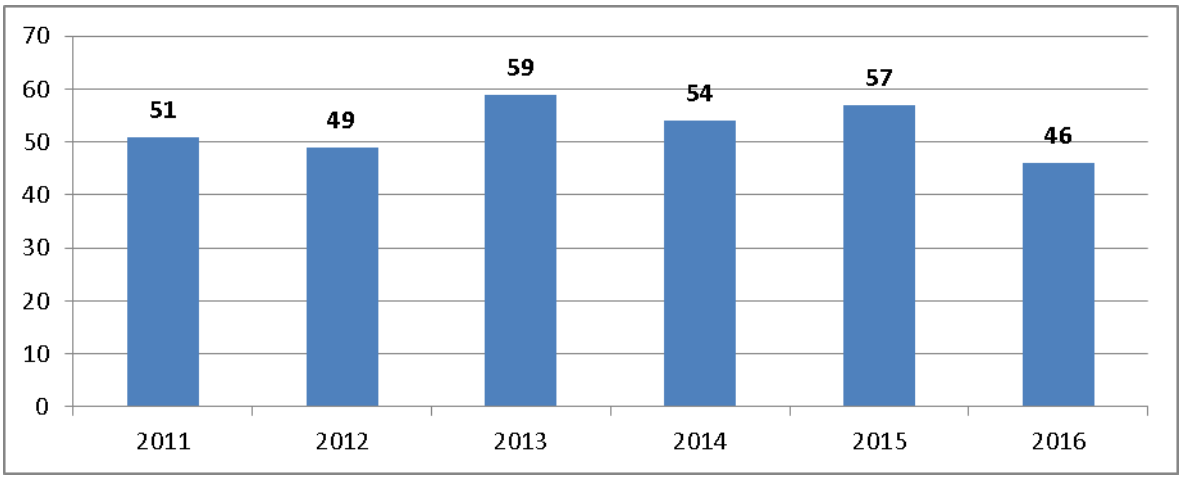

On remarque une baisse de 20% sur les naissances entre 2015 et 2016. A savoir qu'au niveau départemental la baisse est de 10%.

Ces données en termes de naissances donnent le potentiel d'inscriptions petites sections de maternelle au cours des 3 prochaines années (hors mouvements de population) :

- Rentrée 2017 : 54
- Rentrée 2018 : 57
- Rentrée 2019 : 46

2 – INSCRIPTION DES ENFANTS DANS LES ECOLES

➢ La domiciliation des enfants scolarisés

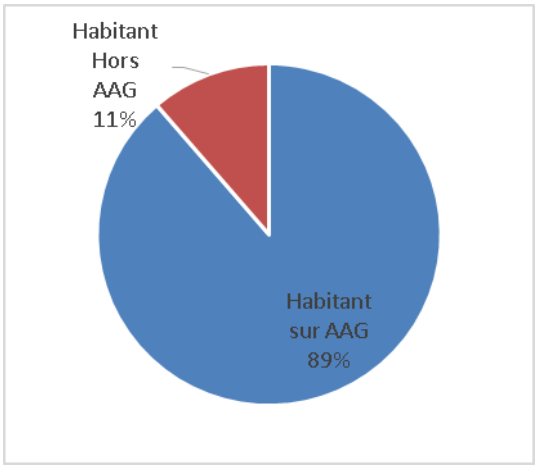

Sur les 450 élèves scolarisés 51 sont domiciliés hors du territoire.

➢ Scolarisation des enfants d'AAG

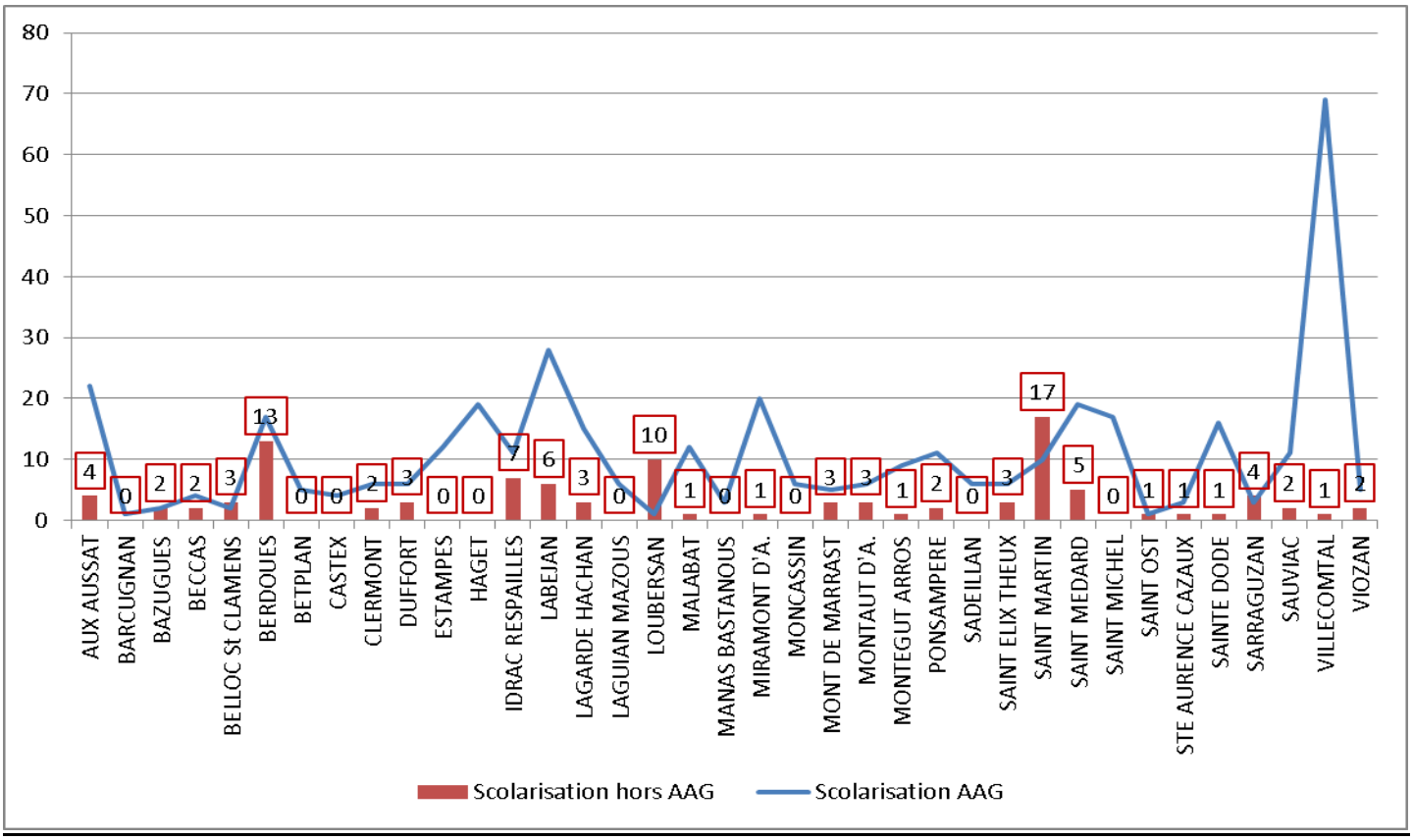

20 % des enfants résidant sur Astarac Arros en Gascogne sont scolarisés hors du territoire (soit 103 enfants).

Parmi ces 103 enfants, 43 sont scolarisés dans une école privée, soit 42%.

ADDA32/Résidence de territoire AAG

Projet Résí-dance en Astarac Arros en Gascogne en partenariat avec l'Adda 32 et le Conseil Régional

Accueil d'artistes dans les écoles du territoire depuis la 3ème année. L'objectif de cette démarche est de permettre aux enfants d'accéder à la culture en milieu rural.
La compagnie Carré Blanc, par la présence d'une danseuse et d'un chorégraphe, a initié les enfants à la danse contemporaine.

4 écoles ont souhaité participer à ce projet (Labéjan, Laguian Mazous, Saint Michel et Sainte Dode). Les autres ateliers ont eu lieu durant les temps TAP des écoles de Saint Médard et Villecomtal. 140 enfants ont bénéficié de ces temps de découverte artistique.

La résidence s'est clôturée par une représentation professionnelle lors de laquelle les enfants ont pu partager ce moment de spectacle avec leurs parents.

C – La Restauration

1 – SCOLAIRE

Organisation de la restauration scolaire : fabrication et nombre de repas (enfants + adultes)

- **Nombre de repas confectionnés pour les écoles / catégorie de la cuisine**

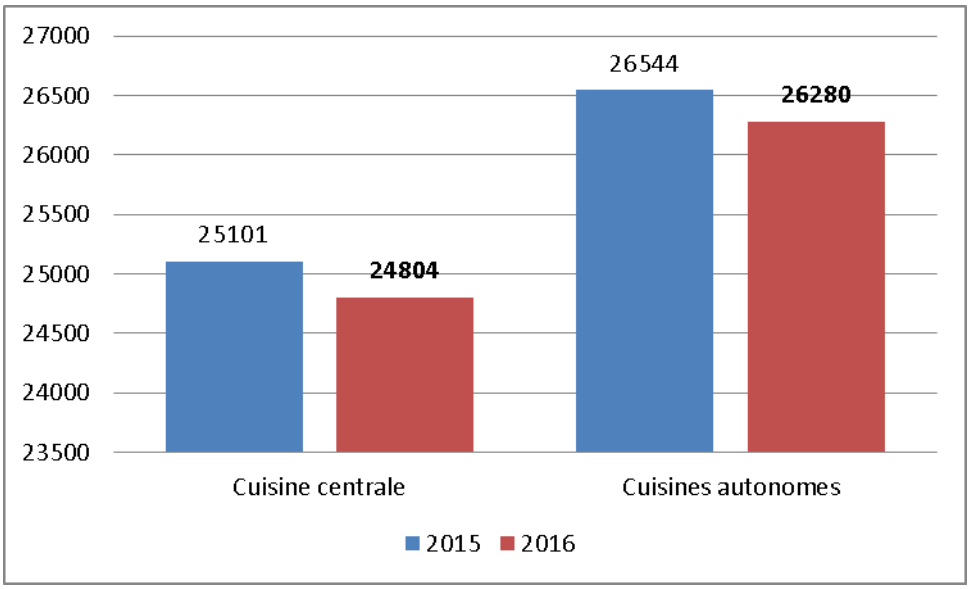

51084 repas servis dans les écoles en 2016.

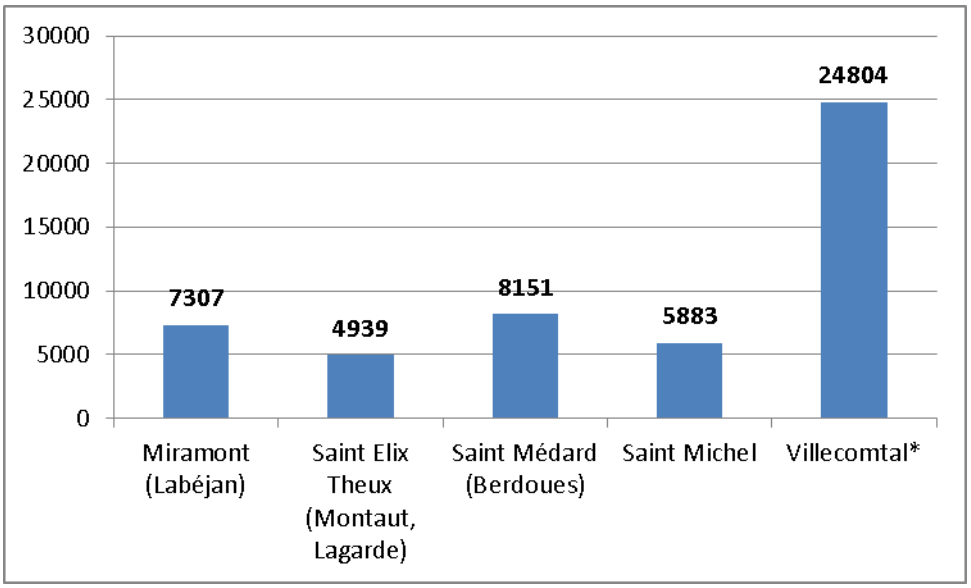

*(Haget, Montegut, Laguian, Estampes, Sainte Dode, Manas)

2 – AUTRES DESTINATIONS

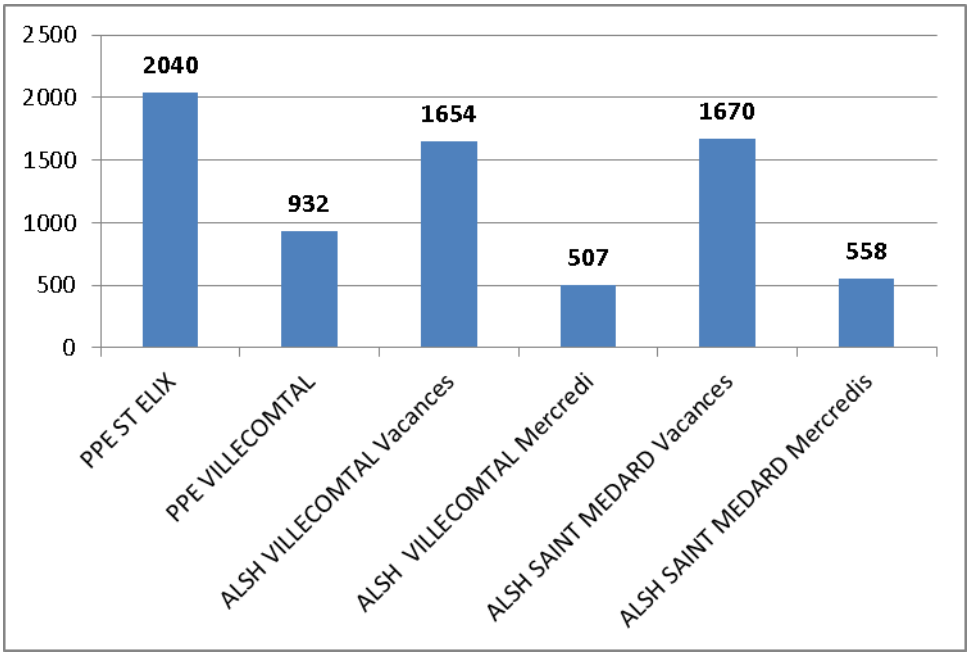

Total de 7361 repas en 2016 pour les services EJ/PE

3 – FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Poursuite de la démarche qualité des produits en circuit de proximité.

Sensibilisation permanente des cuisinières et de l'équipe d'animation auprès des enfants sur les aliments.

Conception des menus toutes les 5 semaines par l'ensemble de l'équipe en prenant en compte le respect du PNA (Programme National Alimentaire).

D – L'Enfance Jeunesse

1 – LES ALAE (ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIES A L'ECOLE) ET TAP (TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES)

Les fermetures des écoles de Montégut, Lagarde Hachan et Montaut ont impacté l'aménagement de l'offre périscolaire avec notamment une hausse significative sur les pauses méridiennes de St Elix Theux, St Michel et Villecomtal.

Fermeture de l'ALAE de Montegut dès début 2016 au vu de la faible fréquentation.
Il y a 11 structures ALAE sur le territoire.

▪ **Fréquentation moyenne par période :**

ALAE Matin

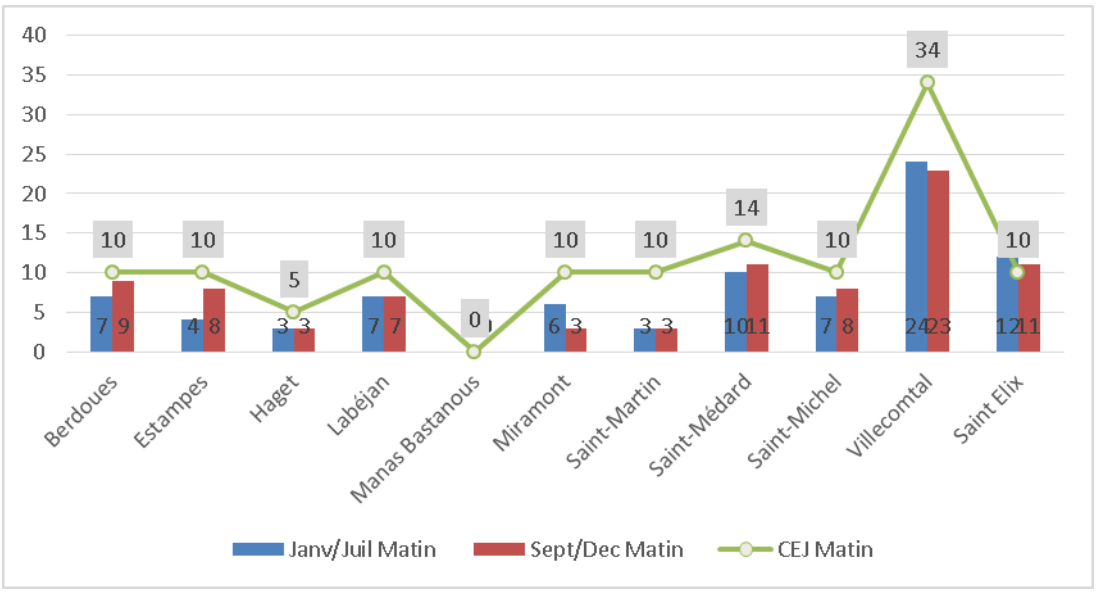

ALAE Midi (Pause Méridienne)

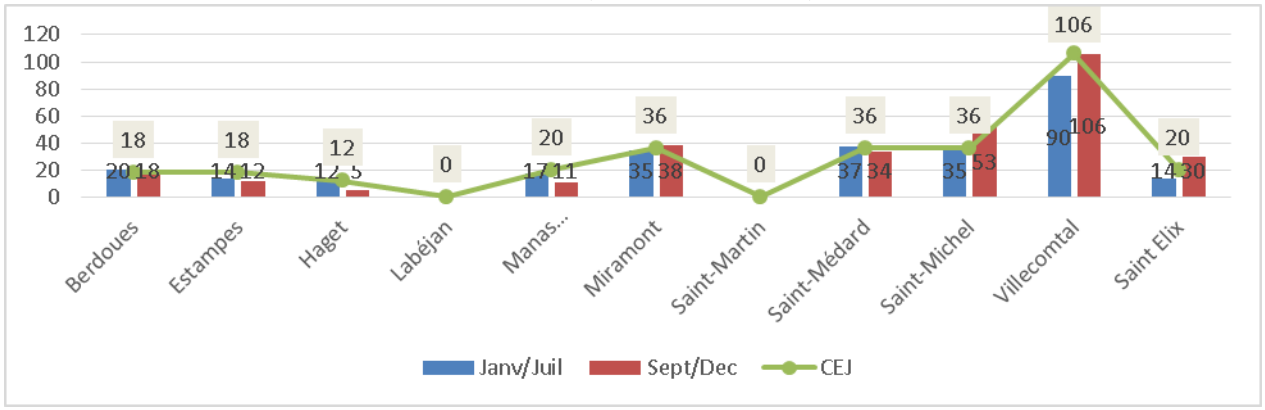

ALAE Soir

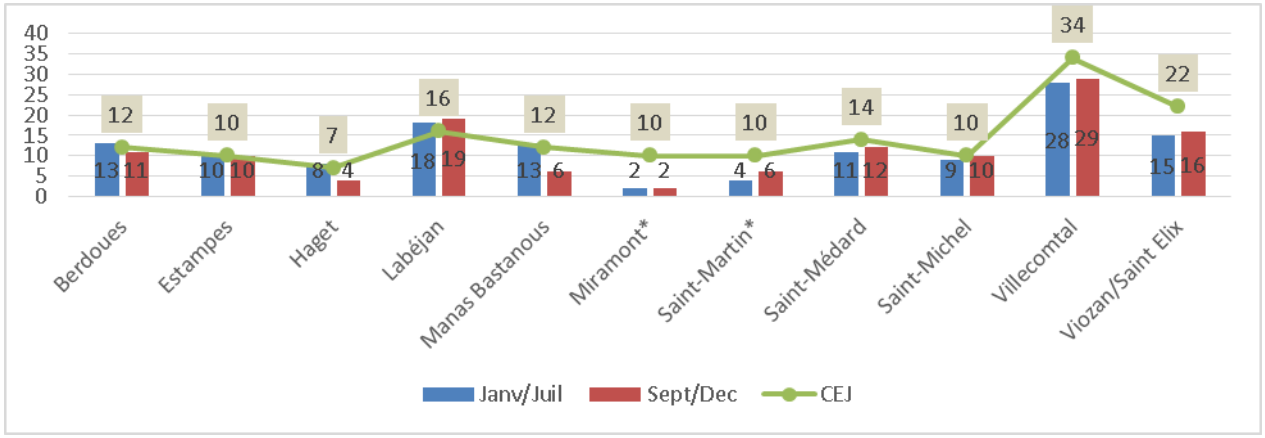

- **% des enfants scolarisés participant aux ALAE**

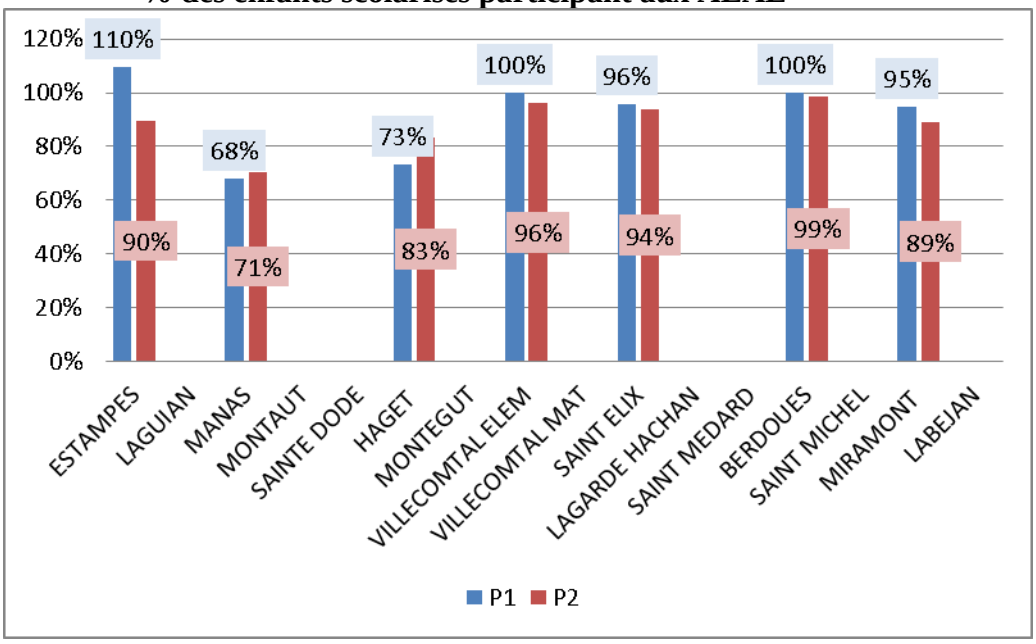

.

Il y a un dépassement des 100% sur Estampes car sont pris en charge à l'ALAE des enfants scolarisés à l'école de Miélan (CM1/CM2).

- **Lieu de résidence des enfants**

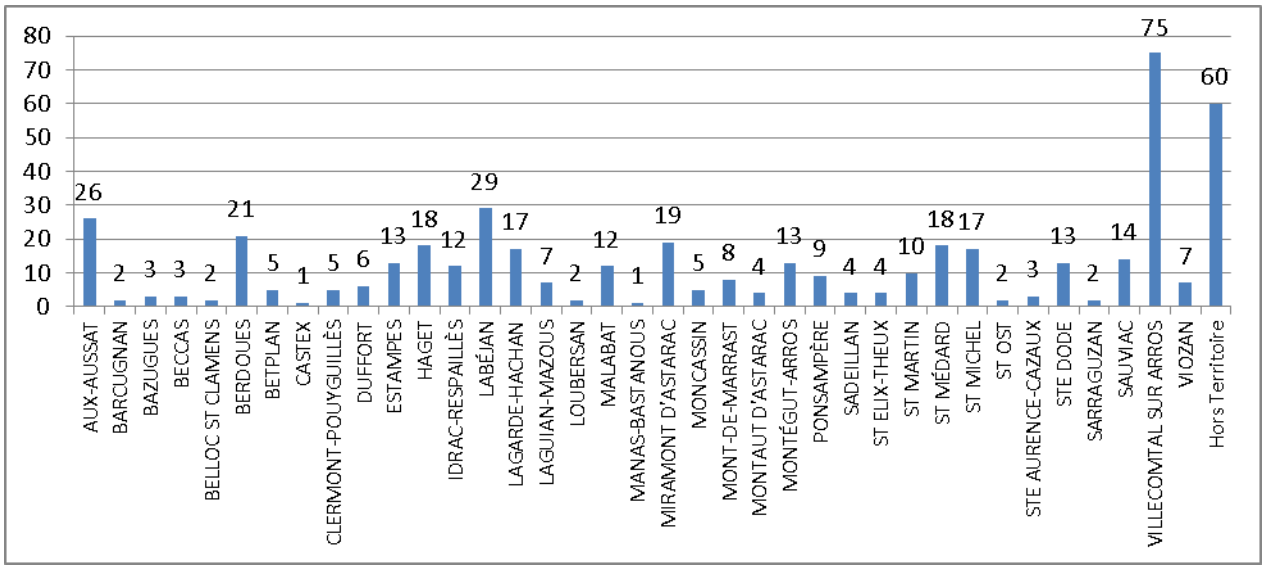

472 enfants différents ont utilisé les services périscolaires en 2016.

- **Retour sur les projets spécifiques périscolaires :**

Les enfants des ALAE ont bénéficié d'activités variées mais surtout adaptées grâce au projet mené par les équipes autour du **rythme de l'enfant**.

En complément des activités proposées par les animateurs, un animateur sportif est intervenu dans le cadre du **projet sport/santé** : photo-langage, fil de forme, activités physiques…

Dans le cadre du **dispositif Ludi/Pop – Ludi Sport** mis en place par la DDCSPP, la Communauté de Communes a conventionné avec 6 associations du territoire pour la réalisation d'ateliers.

Enfin participation au **projet artistique « Rési-danse d'artistes » en partenariat avec l'ADDA du Gers** sur le thème de la danse contemporaine.

L'ALAE de Saint-Elix Theux en visite

Atelier danse contemporaine avec la Cie Carré Blanc

2 – L'ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT)

➢ ALSH sur site

Les centres de loisirs ont proposé des **semaines thématiques** durant les 12 semaines d'ouverture avec des activités physiques, culturelles et artistiques variées et adaptées à chaque tranche d'âge mais également des sorties (montagne, parc de jeux…) et rencontres inter-centres.

Un projet commun a été construit avec le service d'aide et d'accompagnement à domicile **« Projet Intergénér'Action » :** *« A travers diverses rencontres, les enfants ont pu échanger avec leurs aînés sur de nombreux sujets : la guerre, l'école, l'évolution agricole etc. L'objectif parallèle était de valoriser et faire découvrir le métier d'aide à domicile aux jeunes. Ces moments forts ont fait l'objet d'un film réalisé en partenariat avec les Francas du Gers ».*

- Fréquentation année 2016

				Offre d'accueil contractualisée	
ALSH	**Enfants différents**	**Familles différentes**	**Sexe**	**Moyenne journalière d'enfants**	**Taux occupation CAF**
Villecomtal	127	83	81G / 43F	23	62%
Saint-Médard/Berdoues	110	76	56G/54F	25	70%

- Répartition par lieu de résidence :

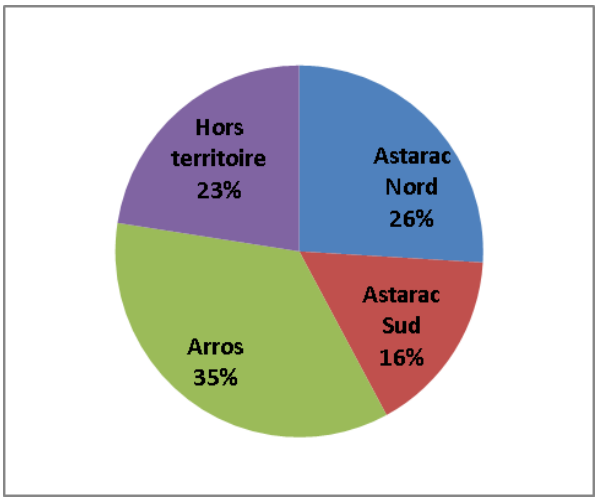

- Répartition par QF :

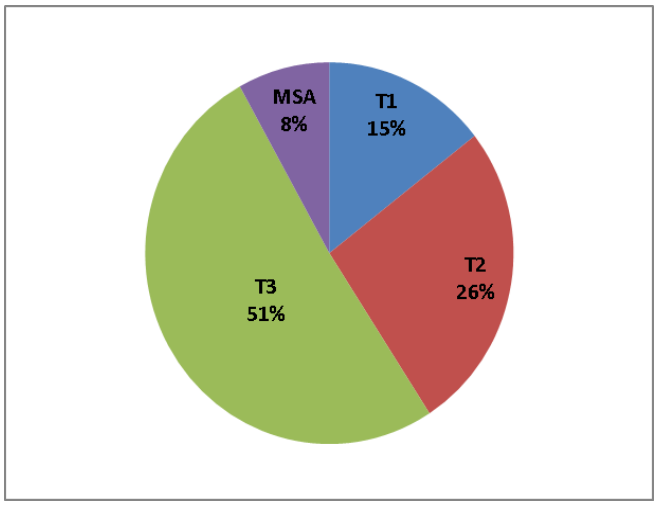

- Répartition par âges :

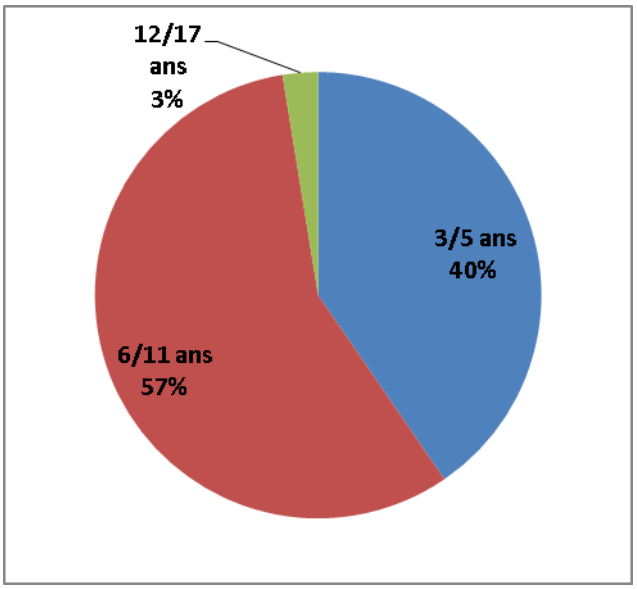

➢ ALSH du Mercredi

- Fréquentation ALSH Mercredi :

ALSH Mercredi	Enfants différents	Familles différentes	Sexe	Moyenne journalière d'enfants	Taux de fréquentation
Villecomtal	72	50	46G/26F	15	77%
Saint-Médard	63	49	32G/31F	16	74%

- Répartition des enfants par lieu de résidence

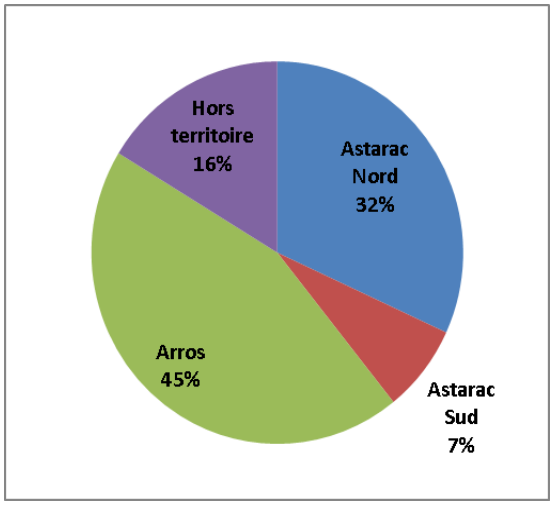

- Répartition par tranche d'âge

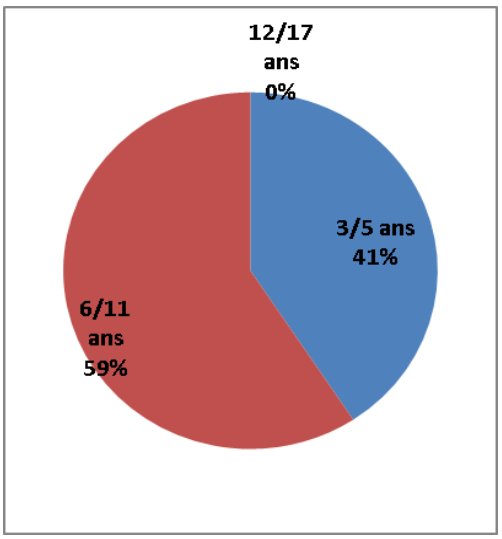

- Répartition des familles par quotient familial

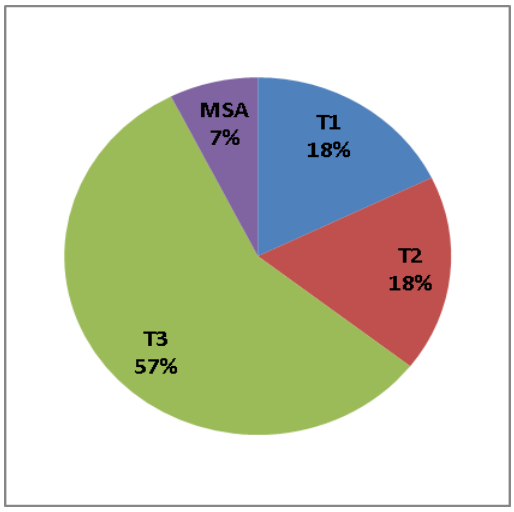

Visite Entreprise Danone

➢ Les séjours

Les séjours sont organisés autour du projet éducatif et d'un projet pédagogique qui lui est propre.

Séjours proposés en 2016 :

- Hiver : deux séjours ski de 3 jours pour les jeunes de âgés de 9 à 12 ans et de 12 à 17 ans,
- Eté : deux séjours de 3 jours pour les 6-9 ans et 8-13 ans séparément et un séjour de 5 jours pour les jeunes de 12 à 17 ans,
- Automne : un séjour de 2 jours de récompense pour les participants au chantier jeunes

ALSH	Places proposées	Enfants différents	Familles différentes	Garçons différents	Filles différentes	Taux occupation CAF
Séjour hiver 1	16	16	15	8	8	100%
Séjour hiver 2	16	11	11	9	2	69%
Séjour juillet 8/13 ans	16	9	8	5	4	56%
Séjour juillet 6/ 9 ans	16	16	15	9	7	100%
Séjour août 12/17 ans	16	16	16	11	5	100%
Séjour toussaint	16	10	10	4	6	63%
TOTAL	**96**	69	64	41	28	82%

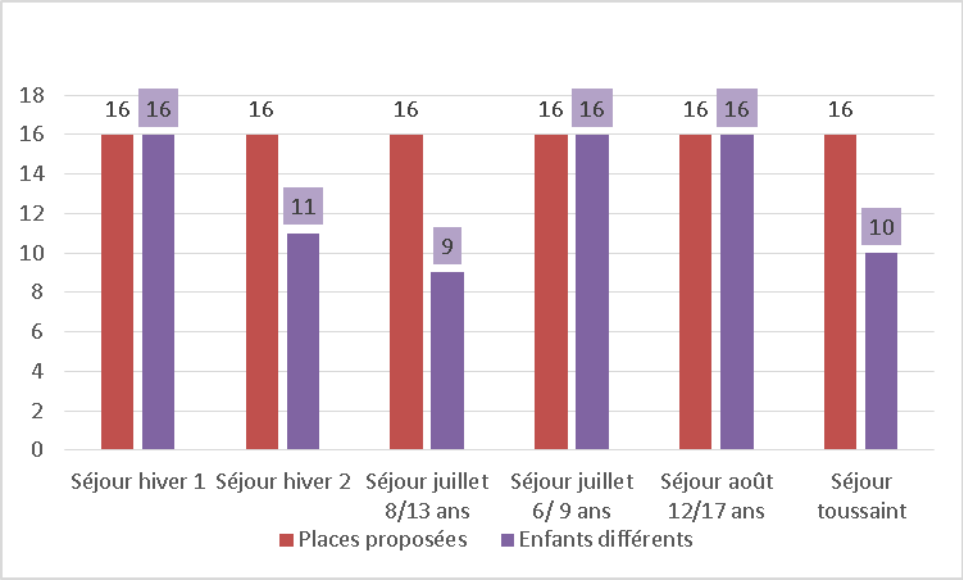

Le séjour du mois de juillet pour les 8/13 ans compte peu de participants pourtant la thématique a été choisie par les jeunes l'été précédent.

- **Répartition des enfants par lieu de résidence**

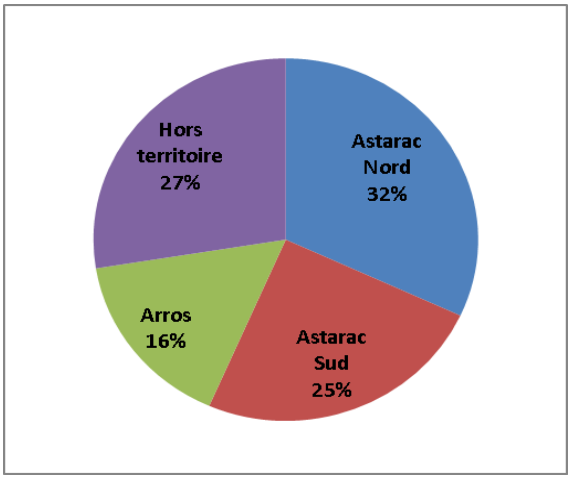

- **Répartition des familles par quotient familial**

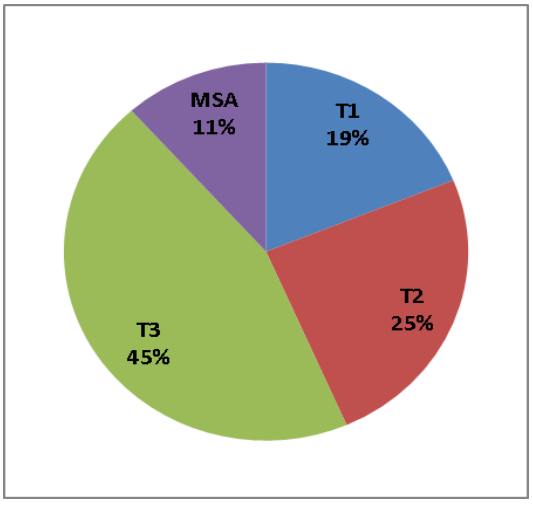

➢ Les Actions Ados

En 2016 : 2 **raids sportifs** et un **chantier jeunes « Faites vos jeux »**. Durant 10 jours les ados se sont entourés de professionnels afin d'évaluer les besoins des services à la personne du CIAS et de fabriquer les jeux correspondants. Ce projet s'est clôturé par la présentation des créations aux bénéficiaires (enfants et séniors).

					Offre d'accueil contractualisée	
ALSH	**Enfants différents**	**Familles différentes**	**Garçons différents**	**Filles différentes**	**Moyenne journalière d'enfants**	**Taux occupation CAF**
Actions Ados	33	27	28	5	16	
Chantier Jeunes	14	12	6	8	11	78%
ALSH ADOS	45	37	33	12		

Certains ados ont participé aux deux actions.

- Domiciliation des Ados

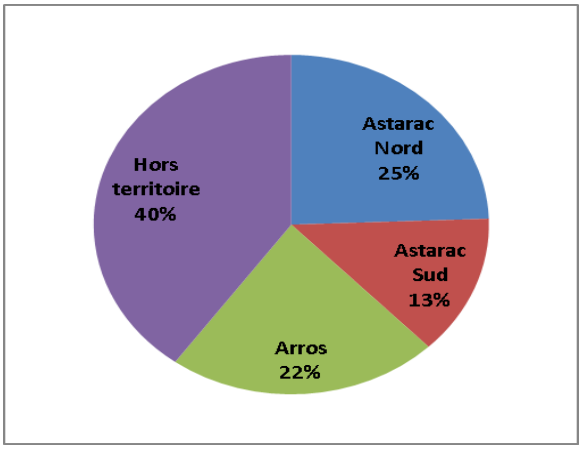

- Répartition des familles par quotient familial

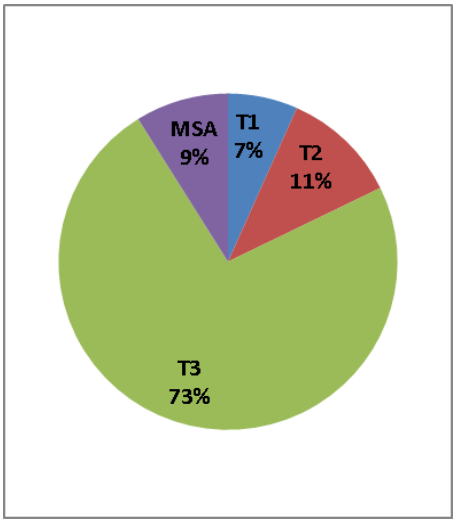

- Répartition par âges

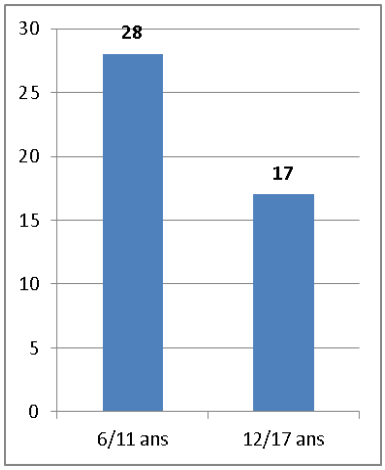

La forte participation de jeunes entre 6 et 11 ans peut supposer un maintien de la dynamique des actions ados les années à venir.

E – LES SERVICES AUX SENIORS

1 – LE SAAD *(SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE)*

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile s'adresse à toutes personnes âgées de 60 ans et plus, aux personnes handicapées, ainsi qu'aux personnes malades qui ont besoin d'aide dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne (aide à la toilette, courses, préparation repas, entretien du domicile).

Le SAAD intervient du lundi au dimanche, y compris les jours fériés, en fonction des besoins du bénéficiaire et de son plan d'aide. Au vu des ressources et du degré de dépendance des personnes, des prises en charge sont possibles auprès des caisses de retraite, du Conseil Départemental et des mutuelles dans le cadre des retours d'hospitalisation. Il est également possible de bénéficier du service, sans prise en charge, à titre payant.

▪ Le tarif horaire 2016 est de 20.16 € (20.01 € en 2015).

▪ Heures effectuées S.A.A.D. par secteurs :

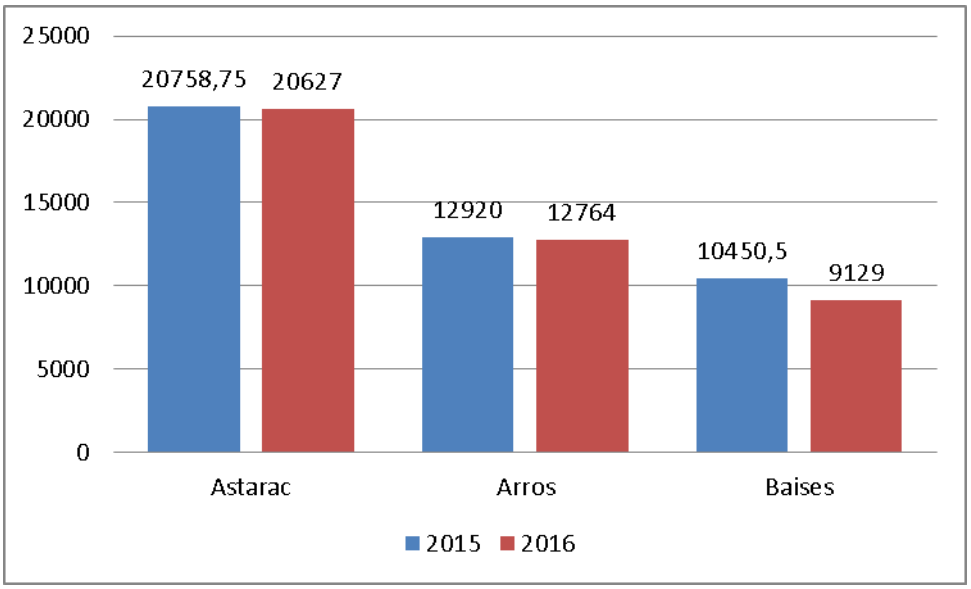

Total de **42 520 heures opérationnelles en 2016**. Baisse des heures – 1609.25 h par rapport à 2015.

Nombre d'usagers en 2016 : 263 (287 en 2015)

Baisse des heures financées par les caisses de retraite avec un reste à charge de plus en plus important pour le bénéficiaire. Cela contribue à la sous consommation des plans d'aides.

- **Répartition des bénéficiaires SAAD par Commune :**

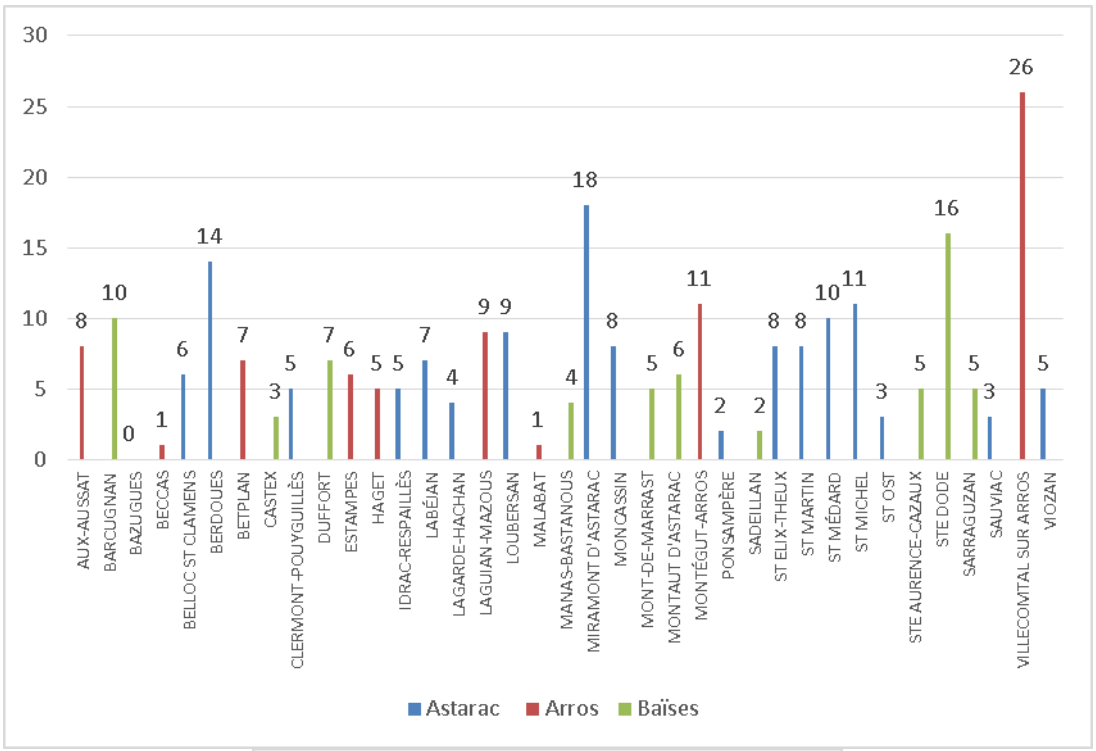

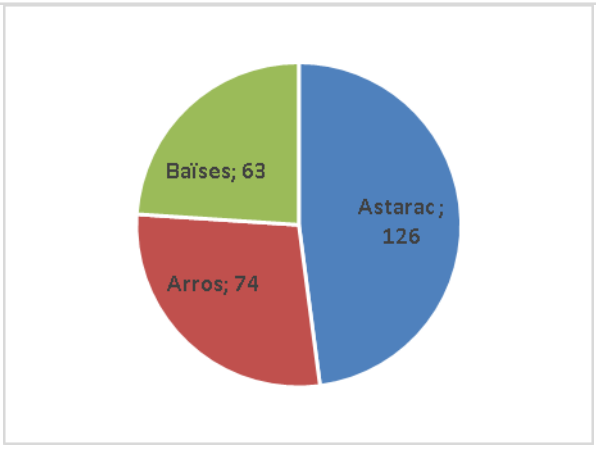

- **Degré de dépendance des bénéficiaires :**

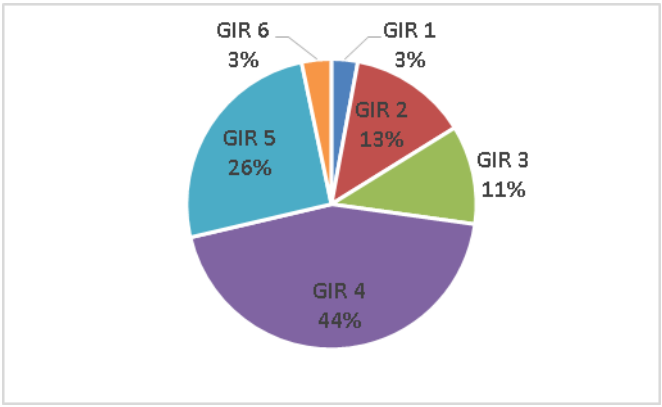

Hausse des prises en charge au niveau des GIR 2, 13% cette année contre 7% en 2015. D'où l'importance de travailler en coordination avec les autres partenaires : SSIAD, IDE , réseau Arpège, afin de mener à bien ces prises en charge qui peuvent être lourdes.

- Répartition des heures par caisse :

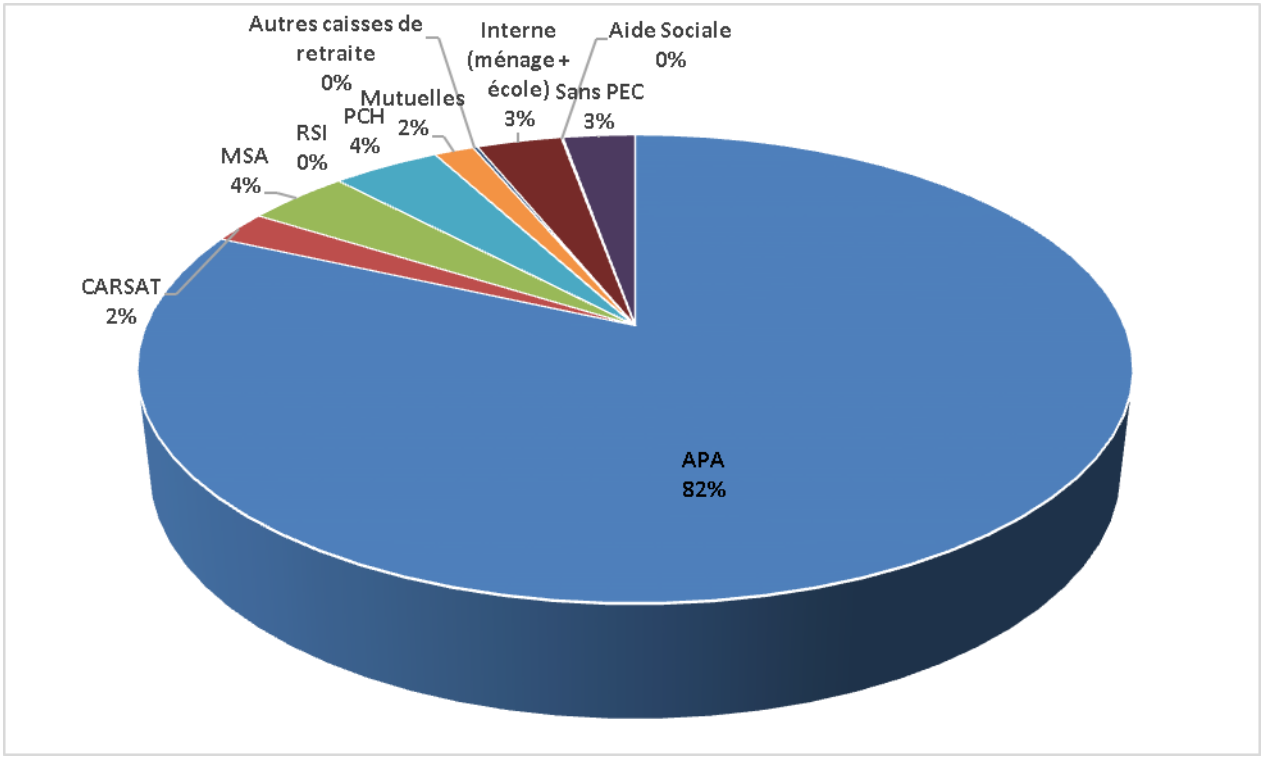

- Les visites à domicile

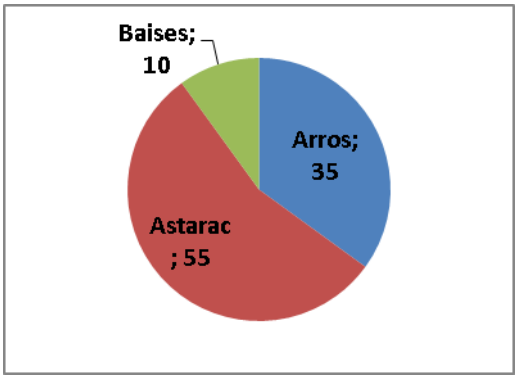

100 visites à domicile en 2016

- Bilan des actions 2016 :

Reconduction des groupes de paroles :

4 interventions ont été programmées en 2016. Ces temps d'intervention sont avant tout des temps de régulation et d'échange de pratiques professionnelles. Pour 2016, à la demande des agents sociaux, les interventions ont duré 2 heures avec brassage des secteurs pour une meilleure cohésion d'équipe et une meilleure analyse des pratiques professionnelles. Ces temps d'échanges sont essentiels dans la gestion des dossiers à fort degré de dépendance et dans la gestion des fins de vie.

Film InterGénéraction : Partenariat projet Enfance Jeunesse présenté précédemment.

2 – LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE (PRAD)

Les repas, confectionnés par la cuisine centrale de l'EHPAD de Val de Gers, sont livrés en liaison froide 3 fois par semaine.
Ainsi, il suffit de les réchauffer au micro-ondes ou selon une méthode traditionnelle.
Il est possible de bénéficier de ce service même ponctuellement (ex : retour hospitalisation) ou certains jours de la semaine à la convenance de chacun.

	Nombre de repas	Nombre de bénéficiaires
2015	3884	40
2016	2748	25

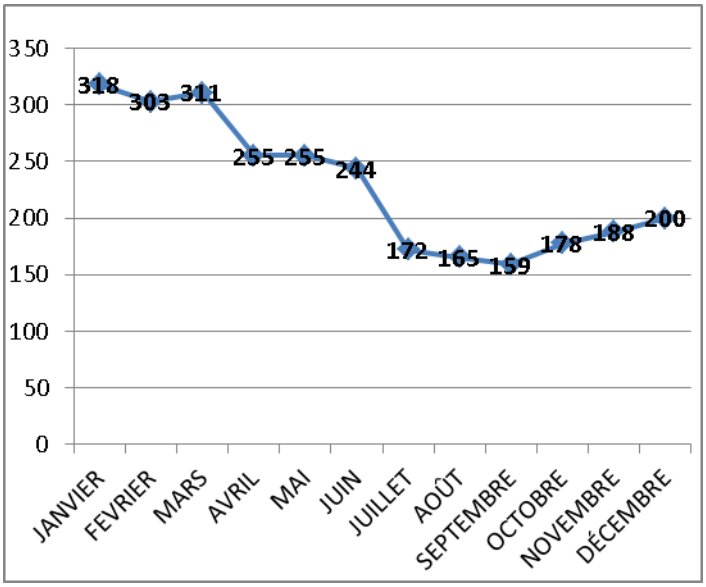

Nette baisse du nombre de repas à partir de mars. Cette baisse peut s'expliquer par la hausse du prix fixé : 10,18 € par repas à partir du 1er mars.

- Nombre de repas par commune

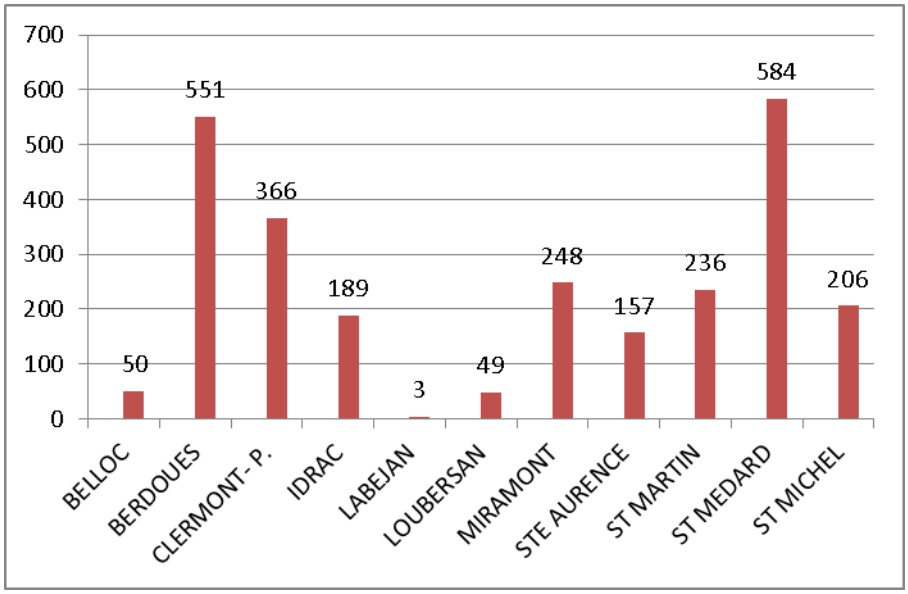

3 – LE SSIAD *(SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE)*

▪ Service de Soins Infirmiers à Domicile ouvert par autorisation préfectorale depuis le 25/08/1999 pour les communes de l'ancien canton de Miélan.

▪ Le SSIAD a pour objectif de prévenir ou retarder la dégradation progressive de l'état de santé, l'hospitalisation ou l'admission en structures d'accueil pour personnes âgées et/ou handicapées en maintenant le plus longtemps possible les personnes âgées de plus de 60 ans (ou moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques ou présentant un handicap) dans leur milieu de vie habituel, avec et grâce à l'aide et la participation des familles.
Afin de compenser cette perte d'autonomie, le SSIAD apporte à ses bénéficiaires, sur prescription médicale, une aide à l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne, un soutien aux familles et un accompagnement en fin de vie.

▪ Le service travaille en collaboration, partenariat ou conventionnement avec les travailleurs sociaux (assistants sociaux, Centre local d'information et coordination, gestionnaires de cas MDPH (maison départementale des personnes handicapées) ou MAIA (maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer)...), les médecins traitants, les infirmiers libéraux, les kinésithérapeutes...

- **Répartition des patients par GIR en 2016 :**

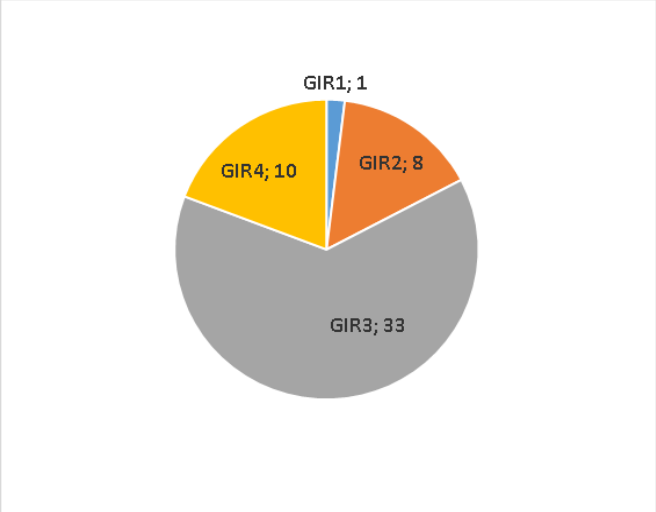

52 patients ont été pris en charge en 2016 (51 en 2015)

- **Prises en charge :**

Sortie d'hôpital: 12
Aggravation de la dépendance: 37
Relais d'infirmiers libéraux: 3
Relais d'un autre SSIAD: 0

- **Répartition des patients par âge et par sexe:**

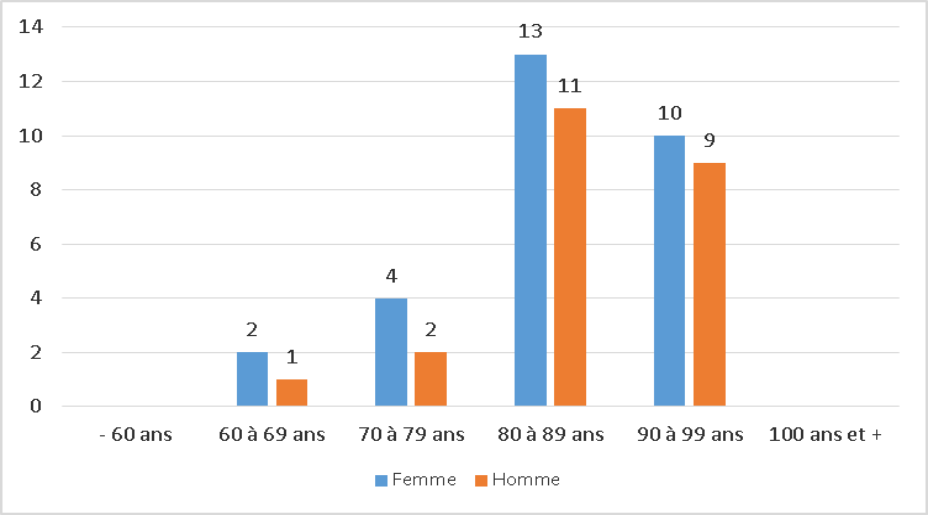

▪ Taux d'occupation cumulé **en 2016 : 96 %** (99 % en 2015)

Le taux d'occupation varie en fonction des hospitalisations des patients lors de leur prise en charge.
Le taux d'occupation cumulé doit être le plus proche de 100% sans le dépasser.

- **Activité du SSIAD en 2016 :**

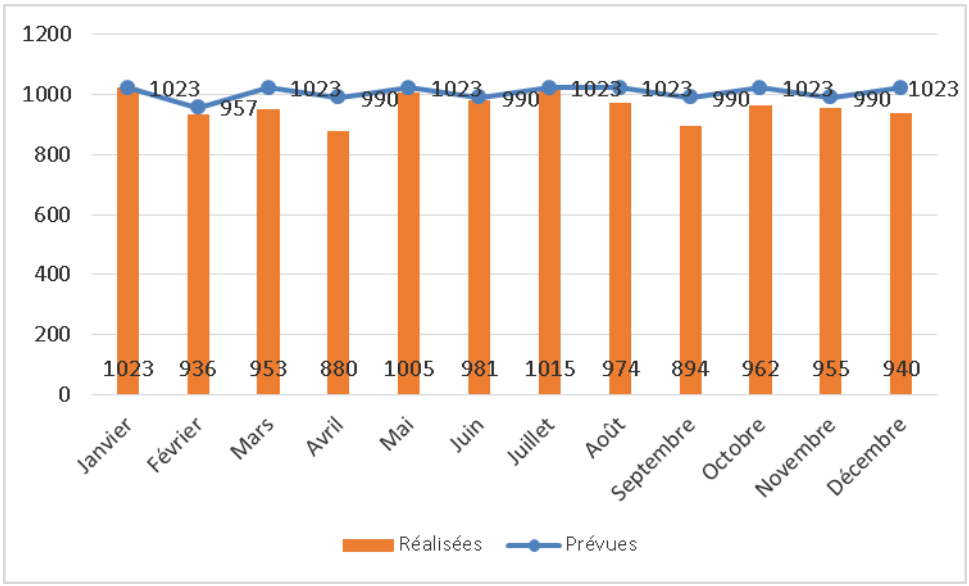

- **Répartition des patients sur le secteur d'intervention :**

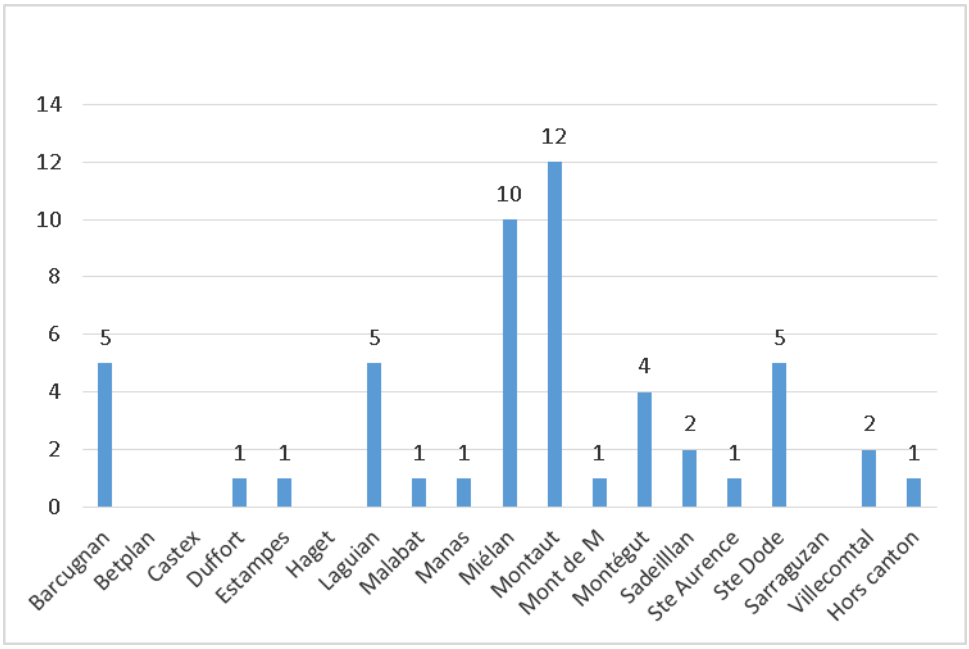

*Patients Montaut : 10 patients EHTM pour l'année (3 prises en charge établissement/33 places SSIAD).

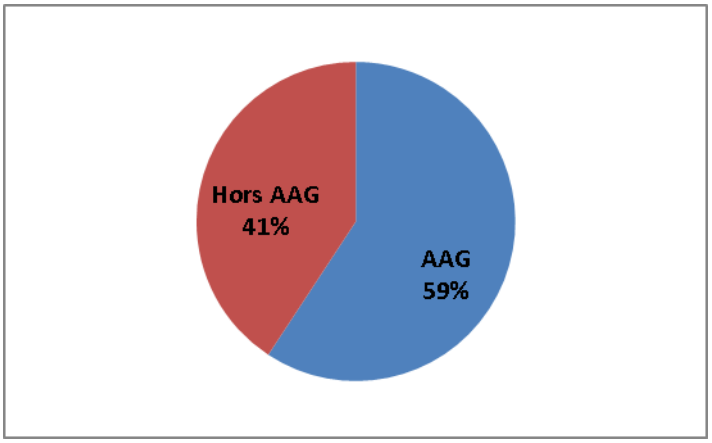

- **Bilan des actions 2016**

Mise en place définitive des projets personnalisés des patients.
Réorganisation des temps de travail et des postes au dernier trimestre.
Signature d'une convention de travail en collaboration avec le CCAS de Miélan pour les dossiers communs SSIAD/SAAD.

4 – L'EHTM (ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE DE MONTAUT)

La structure compte 15 places d'accueil temporaire et 11 places d'accueil de jour.

Ce type d'hébergement répond à plusieurs objectifs :

- accueil temporairement des personnes âgées confrontées à l'isolement rural
- placement en attendant un retour à domicile après une hospitalisation
- assure le droit au répit des aidants familiaux.

C'est également un lieu d'accueil de jour (08h-19h).
Il s'adresse aux personnes de plus de 60 ans et de - 60 ans sur dérogation devant faire face à des difficultés passagères (convalescence, absence de la famille, attente placement définitif).

La durée du séjour est fixée à 3 mois maximum renouvelable 1 fois.

- **Quelques chiffres :**

Tarification : accueil temporaire 52,92 € / accueil de jour 21,03 €

89 résidents accueillis en 2016.

- **Répartition par GIR des résidents (comparatif 2015/2016) :**

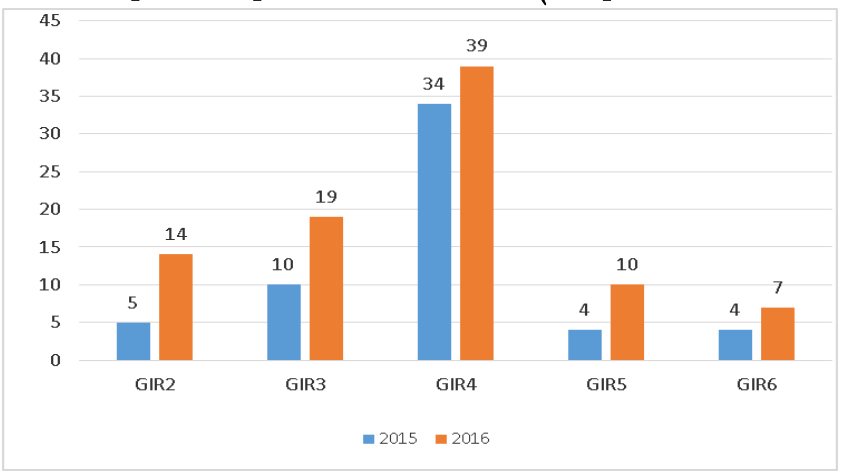

- **Répartition par âge et par sexe des personnes accueillies en 2016 :**

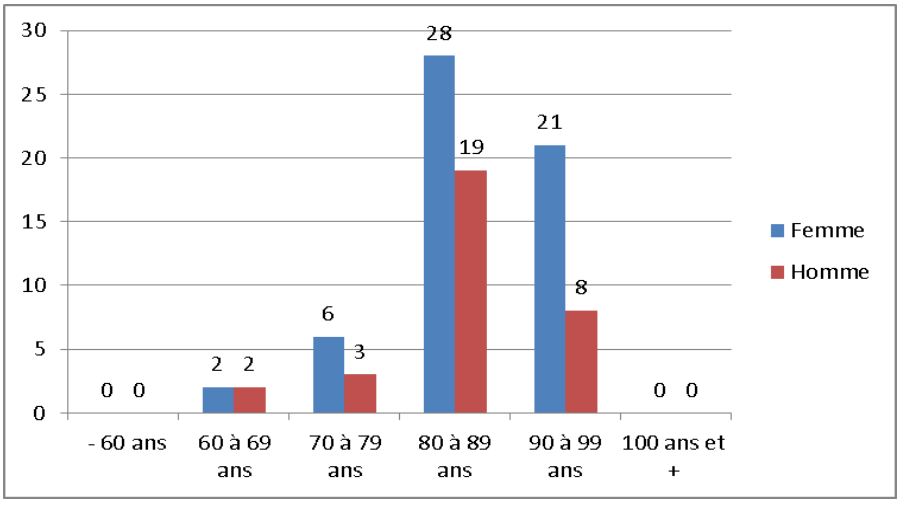

57 Femmes / 32 Hommes

▪ Taux d'occupation cumulé en 2016 : **77 %** (54 % en 2015)

Hausse du taux d'occupation suite à une relance de la communication de la structure auprès des professionnels et de la population.

- **Activités de l'EHTM en 2016**

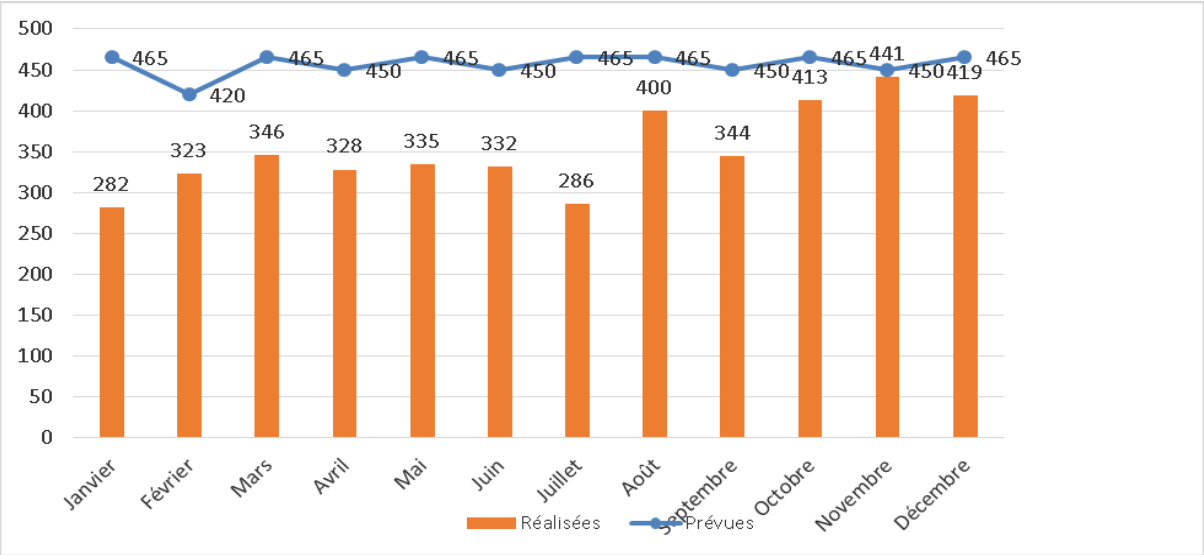

Campagne de communication : 1ère participation au Salon Séniors de Tarbes du 14 au 17 avril afin de

- faire connaitre ce type d'accueil à la population,
- promouvoir la structure sur les départements limitrophes,
- faciliter les échanges avec des partenaires.

- **Journées de présence**

	Accueil temporaire	Accueil de jour
2015	2974	510
2016	4249	508

Accueil de jour: 11 places: taux d'occupation cumulé 13%

- **Nombre de personnes accueillies**

	Accueil temporaire	Accueil de jour
2015	51	7
2016	89	12

- **Lieux de résidences habituels des résidents accueillis à l'accueil temporaire :**

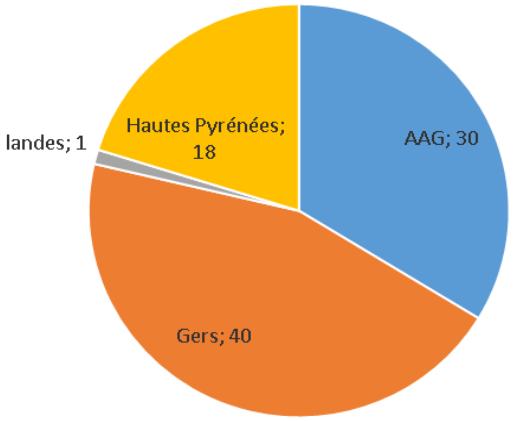

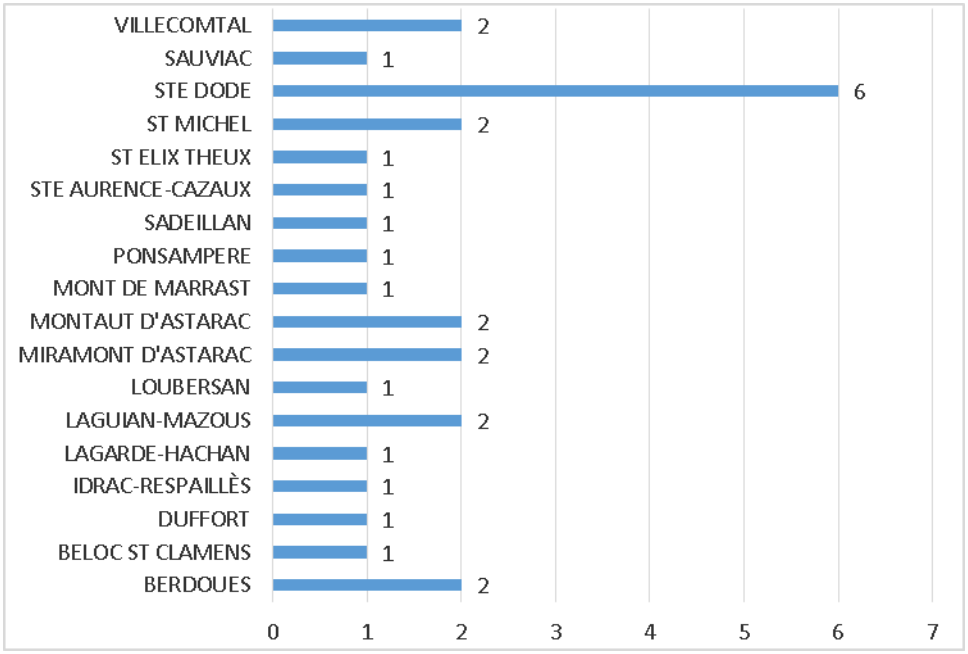

- Lieux de résidence des personnes accueillies en accueil de jour :

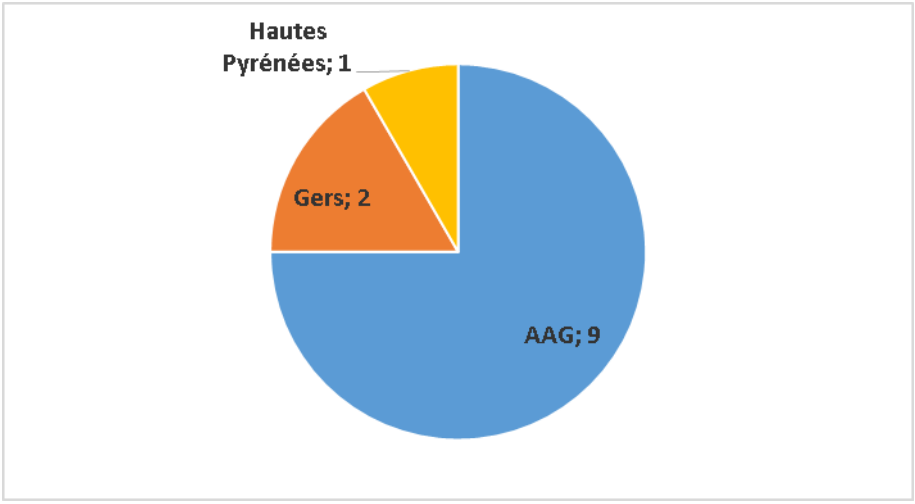

- **Projet 2016**

Chantier jeunes : 12 adolescents du territoire ont participé à la fabrication de jeux destinés aux aînés. Ces créations ont été remises lors d'une après midi récréative où jeunes et moins jeunes ont pu partager un moment agréable ensemble.